

Rapport sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune de Walhain



2010

ADMINISTRATION COMMUNALE DE WALHAIN

A MM. LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames,

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous soumettre la synthèse de la situation de l'Administration et des Affaires de la Commune de Walhain pour l'année 2010. Les chiffres sont arrêtés au 31 décembre.

TABLE DES MATIÈRES

1. CORPS COMMUNAL	5
- Conseil communal	5
- Commissions	6
- Représentations	8
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL	9
- Cadre du personnel	10
- Site Internet	11
- Indicateur	11
- Animation	11
- Réceptions et cérémonies	11
3. ETAT-CIVIL – POPULATION	12
- Population de droit	12
- Mouvements du service Population	12
- Délivrance de documents	12
- Graphiques d'évolution de la population	13
- Classement de la Commune et graphique	13
- Graphique et pyramide des âges	15
- Statistiques sur la nationalité : graphiques	16
- Etat-civil : tableau et graphique	17
- Nombre de maisons par rue	19
- Elections	22
4. FINANCES	23
- Budget 2010 après modification budgétaire	23
- Evolution des voies et moyens principaux	23
- Fiscalité 2010	24
- Compte 2009	28
- Cadastre	28
5. CONTENTIEUX – ASSURANCES	29
- Actions en défendant	29
- Actions en demandant	30
- Assurances	30
6. URBANISME – LOGEMENT	31
- Dossiers traités	31
- Permis d'urbanisme délivrés	31
- E.I.E. et permis uniques de classe 1	32
- Nouveaux arrêtés principaux parus et applicables	32
- Divers	32
- Schéma de structure communal (SSC)	33
- Programme communal de Développement rural (PCDR)	33
- Plan communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »	33
- CCATM	34
- Service communal du Logement – ancrage communal	36
- Services aux citoyens et administration des biens immobiliers	37
- Cartographie	38
7. TRAVAUX - MOBILITE	39
- Epannage hivernal	39
- Travaux subsidiés par le SPW	39
- Travaux subsidiés par la Communauté Française	41
- Travaux subsidiés par la province du Brabant wallon	41
- Travaux sur fonds propres	42
- Charroi : acquisitions -kilométrage et heures	42
- Charroi : frais de fonctionnement -carburant : tableaux	42
- Commission mobilité	43

8. ENVIRONNEMENT-ENERGIE	45
- Commission consultative de l'environnement	45
- Agenda 21 local	45
- Développement rural	46
- Déchets	46
- Nature	49
- Eau et inondations	49
- Agriculture	49
- Energie	50
- Mobilité	50
- Consommation durable et responsable	50
- Infractions environnementales	50
- Urbanisme	50
- Divers	51
- Agent constatateur et fonctionnaire sanctionnateur	51
9. SPORTS-CULTURE-JEUNESSE	53
- Infrastructure communale	53
- Commission consultative des Sports	53
- Commission consultative de la Jeunesse	54
- Commission consultative de la Culture	54
10. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES	55
- Commission des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement	
11. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL	56
- Population scolaire au 1 ^{er} octobre	56
- Organigramme des trois implantations	56
- Commission paritaire locale (COPALOC)	58
- Conseil de participation	59
12. ACCUEIL TEMPS LIBRE EXTRASCOLAIRE	60
- Commission communale de l'Accueil extrascolaire (CCA)	60
- Plaines de vacances	61
- Garderies extrascolaires	61
13. ACTION SOCIALE	62
- CPAS :	
- Organes	62
- Personnel	62
- Fonctionnement	63
- Eté solidaire	63
- Conseil consultatif de la Personne Handicapée	64
- Conseil consultatif des Aînés	64
- Maison d'enfants « Les P'tits Loups »	65
14. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI	66
- Administrateurs - Préposée	66
- Statistiques 2010	66
- Profil des prestataires	66
- Utilisateurs – type de prestations	67
- Information	67
- Plan d'embauche « Win-Win » Activa	67
- Formations	67
15. CULTES	68
16. POLICE LOCALE - SERVICE INCENDIE	69
- Effectifs	69
- Répartition géographique et organisation du corps de police	69
- Organigramme : effectifs au 30 novembre 2010	70
- Sapeurs pompiers- Service Incendie	71

1. CORPS COMMUNAL

Au sein du Conseil communal, la majorité se compose des groupes WAL1 et ECOLO.
La minorité est composée du groupe Avenir Communal.

Conseillers communaux

- Mme Laurence SMETS, Bourgmestre - WAL1 (**)
Enseignement, Travaux, Ruralité, Urbanisme, Etat-civil et Police
14, rue de Blanmont, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.15.63
- M. Raymond FLAHAUT, Premier Echevin - WAL1
Finances, Economie et Jeunesse
28, rue des Boscailles, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.66.03
- Mme Agnès NAMUROIS, Deuxième Echevine - ECOLO (*)
Logement, Accueil extrascolaire, Participation, Jumelages et Coopération
57, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.83.97
- Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Troisième Echevine - WAL1 (*)
Sports, Tourisme, Culture et PME
73, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/68.00.08
- M. Jean-Marie GILLET, Quatrième Echevin - ECOLO
Energie, Mobilité, Informations et Environnement
16, rue du Warichet, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.74.41
- Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS, Conseillère communale, Présidente CPAS - WAL1
Petite enfance, Personnes handicapées, Personnes âgées
37, rue de Libersart, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/68.92.69
- M. André LENGELE, Conseiller communal - Avenir Communal
29, rue des Verts Pacages, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.51.45
- M. Yves BAUWENS, Conseiller communal - WAL1
30, rue de l'Amende, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.66.23
- M. Marcel BOURLARD, Conseiller communal - Avenir Communal (*)
37, rue des Combattants, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.62.58
- M. Olivier LENAERTS, Conseiller communal - WAL1
1, Venelle Saint-Fromont, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.02.17
- M. Philippe MARTIN, Conseiller communal - WAL1
2, rue Saiwère, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.12.31
- Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Conseillère communale - Avenir Communal
6, rue de la Culée, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.07.51
- M. Christian REULIAUX, Conseiller communal - Avenir Communal
44, rue de Sauvenière, 1457 Walhain-Saint-Paul – Tél. 010/65.51.15
- Mme Isabelle DENEUF-GOMAND, Conseillère communale - WAL1
61, rue Saint-Martin, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.21.40
- M. Hugues LEBRUN, Conseiller communal - Avenir Communal
58, rue d'Enfer, 1457 Tourinnes-Saint-Lambert – Tél. 010/65.00.11
- Mme Josiane HENRY-DENIL, Conseillère communale - Indépendante (au 11/01/2010)
1, Grand'Rue, 1457 Walhain-Saint-Paul - 010/65.89.48
- Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Conseillère communale (au 11/01/2010) - Avenir Communal
65, rue Abbessé, 1457 Nil-Saint-Vincent – Tél. 010/65.51.07

(*) Membre du Conseil de Police (**) Membre du Collège et du Conseil de Police

- Le Conseil communal se sera réuni 10 fois au cours de l'année 2010 et prononcé sur 262 objets.
- Le Collège communal se sera réuni à 45 reprises pendant la même période et aura traité 2933 objets.

Commissions

Commission Paritaire Locale (COPALOC)

Mme Laurence SMETS (Présidente), Mme Agnès NAMUROIS, Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles communales) ;

MM. Joseph THONON (C.G.S.P.), Marie-Thérèse ANDRE (C.S.C.-F.I.C.), Anne-Françoise FLAHAUT-(S.L.F.P.), Delphine BRICART (C.S.C.), Marie-Aude. CHAMOY (C.S.C.), Anne SERNEELS (C.S.C.), Mélanie DECALUWE (C.S.C.), André DEHUT (S.L.F.P.) (Représentants syndicaux).

Secrétariat : Mme Christine DUQUENNE

Conseil de Participation

Mme Laurence SMETS (Présidente), Mme Agnès NAMUROIS, M. Philippe MARTIN, Mme Catherine GILLARD-GERARDY, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles communales) ;

MM. Annette GOUSENBOURGER, Sabine DUCHENE, Nathalie BOURNONVILLE, Anne-Françoise FLAHAUT, Kristel SAPIN, Virginie HARDENNE, Bernadette JASPART (Représentants des enseignants) ; Dimitri SAILLEZ, Pierre HENDRICKX, Benoît NICOLAS, Laurent GREGOIRE, Pascal FROMENT, Philippe VEMEIRE, Bernard LATTEUR (Représentants des parents) ;

Mmes Anne-Michèle JADOUILLE, Cindy BUIS, Geneviève BURTON, Francine HERALY, Suzanne BONTE (Représentants de l'accueil extrascolaire).

Secrétariat : Mme Christine DUQUENNE

Commission Communale de l'Accueil (CCA)

Mme Agnès NAMUROIS (Présidente), M. Marcel BOURLARD, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal).et M. Joël VIGNERON (Directeur des Ecoles) ;

MM. Anne-Françoise FLAHAUT, Suzanne DURAND, Claire DERCLAYE, Dimitri SAILLEZ, Anne GILLES, Françoise VAN HOEF, Bénédicte De VILLERS, Pascal GASPARD (Membres à titre personnel) –

Secrétariat : Mme Anne-Michèle JADOUILLE

Commission Consultative de la Jeunesse

Raymond FLAHAUT (Président), Agnès NAMUROIS, Philippe MARTIN, Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil communal) ;

Les Membres à titre personnel de la Commission consultative de la Jeunesse doivent être renouvelés en 2011

Secrétariat : Mme Isabelle LABYOIT

Commission consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

M. Luc POELMANS (Président), M. André LENGELE, M. Olivier LENAERTS, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Membres issus du Conseil communal) ;

Mme Danielle GALLEZ, Mme Yvette JONET, Mme Marie-Christine FAVREAU, M. Yves BERTHOLET, M. Vincent EYLENBOSCH, M. Stéphane DELFOSSE, M. Olivier DELFORGE, M. Marc RUELLE, M. André CLIPPE (Membres effectifs).

Secrétariat : M. Thierry DE BIE (jusqu'au 15 juillet 2010), Mme Agnès DECELLE ensuite.

N.B. Le tableau complet des membres effectifs et suppléants se trouve au chapitre consacré à l'urbanisme.

Commission Consultative de l'Environnement

M. Olivier LENAERTS (Président), M. Jean-Marie GILLET, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Michaël MONTULET, M. Vincent LETHE, M. Laurent GREGOIRE (Représentants des groupes politiques du Conseil communal), Mme Renate WESSELINGH, M. Jean-Pierre VAN PUymbroeck, M. Michel INSTALLE, M. Hervé DEMASY, M. Etienne OFFERGELD, M. Cédric HARMAN, M. Samuel BROEDERS, M. Pierre MATZ, Mme Marina LOHEST, M. Jean-Luc GILOT (Membres à titre personnel) –

Secrétariat : Mme Brigitte Maroy

Commission Consultative de la Mobilité

M. Jean-Marie GILLET (Président), M. André LENGELE, M. Olivier LENAERTS, M. Philippe MARTIN, M. Christian REULIAUX, Mme Isabelle DENEFF-GOMAND, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal, voir la rubrique « Commission mobilité »)

Secrétariat : M. Benoit MARCHAL

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND (Présidente), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Mme Agnès NAMUROIS, Mme Catherine GILLARD-GERARDY (Membres du Conseil Communal) ; Mme Marianne SAND (Membre du Conseil de l'Action sociale) ;

M. Hugues CRAVILLON (Association Perce-neiges) et Mme Bénédicte de VILLERS (Association Canimôme) ;

Mme Eliane CHARLES, M. André CHERON, M. Xavier DELEUZE, Mme Laurence MICHAUX et Mme Fanny VANLIERDE, (Membres à titre personnel).

Secrétariat : Mme Yolande DONIS

Conseil consultatif des Aînés

Mme Yvonne ART-MARCOEN (Présidente), Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, M. Marcel BOURLARD, M. Jean-Marie GILLET (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Freddy HUBIN, M. Michel PIERLOT (Représentants des Associations locales) ;

M. André CHERON et M. Henry Van ZUYLEN van NYEVELT et Mme Monique MARCHAL-MONFILS (Membres à titre personnel).

Commission Consultative de la Culture

M. Paul VANRUYCHEVELT (Président), Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, M. Philippe MARTIN, M. Hugues LEBRUN (Membres issus du Conseil Communal) ;

M. Eric HAUBRUGE, Mme Claude BUCHKREMER, Mme Rose BULKA, Mme Muriel DAMIEN, Mme Françoise DE NEYER et M. André VANDERBORGHT (Membres à titre personnel).

Secrétariat : Mme Isabelle LABYOIT

Commission Consultative des Sports

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH (Présidente), M. André LENGELE ; M. Raymond FLAHAUT ; M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS ; Mme Catherine GILLARD-GERARDY ; M. Jean-Marie GILLET et Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, (Membres issus du Conseil Communal), M. Benoît GERARD, Mme Pascale ROMBEAU et M. Jean-Luc COQUERELLE (Membres à titre personnel).

Secrétariat : Mme Isabelle LABYOIT

Commission consultative des relations internationales, des jumelages et de la coopération au développement

Mme Agnès NAMUROIS (Présidente), M. Marcel BOURLARD, M. Philippe MARTIN et Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS (Membres issus du Conseil Communal) ;

Mme Caroline DOSSOGNE ; M. Michel INSTALLE ; M. Prosper KANYAMUHANDA et M. Henry van ZUYLEN van NYEVELT (Membres à titre personnel).

Secrétariat : Mme Isabelle PAAR

Représentations

Assemblée générale de l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE)

M. Guy DUGAUTHIER (Président), M. Hugues LEBRUN, M. Marcel BOURLARD, Membres du Conseil communal, ainsi que M. Yvan BLOT ; M. Christian DELMARCELLE et Mme Danielle GALLEZ.

Assemblée générale de l'Intercommunale pour l'aménagement et l'extension économique du Brabant Wallon (IBW)

M. André LENGELE ; M. Marcel BOURLARD, M. Jean-Marie GILLET, M. Olivier LENAERTS ; M. Philippe MARTIN Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Intercommunale sociale du Brabant Wallon (ISBW)

Mme Agnès NAMUROIS ; M. Philippe MARTIN ; Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS ; M. André LENGELE, Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon (IECBW)

M. André LENGELE ; M. Raymond FLAHAUT ; M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS et Mme Cécile PIERRE-DELOOZ, Membres du Conseil communal.

Assemblées générales des Intercommunales SEDILEC - SEDITEL - SEDIFIN

M. Yves BAUWENS ; M. Olivier LENAERTS ; M. Jean-Marie GILLET ; M. André LENGELE et M. Christian REULIAUX ; Membres du Conseil communal.

Assemblée générale du Crédit Communal de Belgique (DEXIA)

M. Raymond FLAHAUT, Membre du Conseil communal.

Société Mutuelle des Administrations publiques (ETHIAS)

M. Raymond FLAHAUT, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Régionale du Transport (TEC)

Mme Laurence SMETS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Wallonne des Eaux (SWDE)

M. Yves BAUWENS et M. Olivier LENAERTS, Membres du Conseil communal.

Assemblée générale de l'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)

Mme Laurence SMETS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale du Centre Culturel du Brabant Wallon (CCBW)

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Société Coopérative de Logement social "Notre Maison"

Mmes Agnès NAMUROIS, Andrée MOUREAU-DELAUNOIS et M. Marcel BOURLARD, Membres du Conseil communal.

Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon (AISBW)

Mmes Agnès NAMUROIS, Membre du Conseil communal.

Assemblée générale de la Maison du Tourisme du Pays de Villers en Brabant Wallon

Mme Laurence SMETS ; M. Philippe MARTIN et M. Hugues LEBRUN, Membres du Conseil communal.

Contrat de Rivière Dyle-Gette

M. Jean-Marie GILLET, Membre du Conseil communal et Mme Brigitte MAROY, Membre du Personnel.

Comité Maison du Conte et de la Littérature ASBL

Mme Anne-Françoise FLAHAUT, Enseignante communale.

Centre Régional d'Intégration du Brabant Wallon (CRIBW)

Mme Marianne SAND, Membre du Conseil de l'Action sociale.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – PERSONNEL

Grades légaux

LEGAST Christophe,	Secrétaire communal
DELEUZE Xavier,	Receveur communal

Personnel administratif

MORTIER Stéphane,	Chef de bureau administratif (S)
DUQUENNE Christine,	Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps)
VASSART Agnès,	Employée d'administration (C)
WOUEZ Caroline,	Employée d'administration (C – 4/5 temps)
HENRY Nathalie,	Employée d'administration (APE)
JADOUILLE Anne-Michèle,	Employée d'administration (C – ½ temps)
LABYOIT Isabelle,	Employée d'administration (APE)
JONCKERS Monique,	Employée d'administration (S – 4/5 temps – I.C. 1/5 temps – retraitée au 01/11/2010)
DELCOURT Monique,	Employée d'administration (S)
DEMASY Thierry,	Employé d'administration (S)
SWINNEN Dominique,	Employée d'administration (APE)
HUBERT Martine	Employée d'administration (C – au 01/12/2010)
BOUVIER Caroline,	Auxiliaire d'administration (C – 1/2 temps)

Personnel spécifique

DECELLE Agnès,	Attachée spécifique - architecte (C)
MAROY Brigitte,	Attachée spécifique – conseillère en environnement (APE)
VAESKEN Nathalie,	Attachée spécifique – architecte (C – remplacements du 01/01 au 30/04/2010 – du 31/05 au 10/06 et du 01/07 au 31/10/2010)
DENEUMOSTIER Eve,	Graduée spécifique (APE – démissionnaire au 07/10/2010)
DE BIE Thierry,	Gradué spécifique - urbanisme (APE – fin de contrat au 15/07/2010)
PAAR Isabelle,	Graduée spécifique - archiviste (Activa + Maribel social)
VAN den STEEN Nicolas,	Gradué spécifique (agent du logement – détaché du CPAS)
AERTGEETS Diane	Graduée spécifique (site Internet – APE – du 01/07 au 30/09/2010)
VAESKEN Nathalie,	Graduée spécifique – Urbanisme (C 4/5 temps – au 01/11/2010)
GATHOT Nathalie,	Agent sanctionnateur (1/5 temps – m. à disp. par l'AC de Mont-St-Guibert)
BARTEL Grégory,	Agent constatateur (1/5 temps – m. à disp. par l'AC de Mont-St-Guibert au 01/03/2010)

Personnel technique

THEYS Anne,	Agent technique en chef (S)
MARCHAL Benoît,	Agent technique (S)
FRESON Vanessa,	Agent technique (APE – au 18/10/2010)

Personnel de métier

ANCART André,	Ouvrier (APE)
CAP Jonathan,	Ouvrier qualifié (APE)
DAVIDS Christophe,	Ouvrier (APE – en maladie de longue durée)
DECELLE Marc,	Ouvrier qualifié (S)
GRANDHENRY Eric,	Ouvrier qualifié (C)
HAUBRUGE Jean-Pierre,	Ouvrier qualifié (C – en maladie de longue durée)
JANDRAIN Jean-Luc,	Ouvrier qualifié (S – IC 4/5 temps – Pensionné au 01/11/2010)
JASPART Cédric,	Ouvrier qualifié (APE – 34/38)
LANNOY Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE – PCE)
LOIS Jean-François,	Ouvrier qualifié (APE)
SCHOONENBURG Jean-Marie,	Ouvrier qualifié (APE – 4/5 temps + I.C. 1/5 temps)
VANDENBOSCH Miguel,	Ouvrier qualifié (S)
VANDERHULST Pierre,	Ouvrier qualifié (APE)
VAN DER TAELEN Michel,	Ouvrier qualifié (APE – chauffeur)
VAN HAM Louis,	Ouvrier qualifié (APE)
VLEMINCKX Guy,	Ouvrier (APE)
THAYSE Didier	Ouvrier (APE)
ROMAIN Sébastien	Ouvrier qualifié (APE)
DELVAUX Kévin	Ouvrier (APE)
LEGLISE Rudi,	Ouvrier (APE – contrat de remplacement – au 01/05/2010)
NOEL Grégory,	Ouvrier (C – contrats à durée déterminée + de remplacement – au 25/05/2010)
ROUSSEAU Aurélien,	Ouvrier (C – contrat de remplacement – au 25/05/2010)
PALANGE Manuel,	Ouvrier (Activa – contrat de remplacement – au 01/09/2010)

Personnel de service

BUIS Cindy,	Auxiliaire professionnelle – garderie (APE)
BURTON Geneviève,	Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (APE)
CLOSSET Renée,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
DEVILLERS Liliane,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C – maladie de longue durée)
DEWIT Carine,	Auxiliaire professionnelle – entretien (C)
GENO Chantale,	Auxiliaire professionnelle – repas chauds + entretien (APE)
GOMAND Fabienne,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (C)
HEERINCKX Nathalie,	Auxiliaire professionnelle – garderie et entretien (APE)
HERALY Francine,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C)
JANDRAIN Stéphanie,	Auxiliaire professionnelle – entretien (APE)
LATOURE Alberte,	Auxiliaire professionnelle – entretien et garderie (APE)
MARIJNS Annick,	Auxiliaire professionnelle – entretien (C)
VAN HOEF Marie-Françoise,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C – maladie de longue durée avec fin de contrat au 30/06/2010)
BONTE Suzanne,	Auxiliaire professionnelle – garderie (C- au 01/09/2010)
RENIER Maryse,	Auxiliaire professionnelle – entretien (C – au 14/10/2010)
LEONARD Brigitte,	Auxiliaire professionnelle – entretien (C – au 08/11/2010)

Personnel de service : (pour mémoire – divers contrats ALE et contrats de remplacement)

Personnel de métier :
 20 étudiants sous contrat d'étudiant durant les mois de juillet et août 2010
 21 moniteurs sous contrat durant les 6 semaines de plaines de vacances
 1 maîtresse spéciale de psychomotricité (activité extrascolaire)

Personnel enseignant : (voir chapitre 11)

(S) agent statutaire ; (APE) agent contractuel subventionné ; (PCE) dans le cadre du Plan Communal pour l'Emploi ; (C) agent contractuel ; (IC) interruption(s) de carrière.

Cadre du Personnel au 01/07/2006	DIVISION	NIVEAU	CADRE	REPARTITION DU PERSONNEL		
				Statutaire	Contractuel subvent. (APE)	Contractuel
A. Personnel administratif						
Secrétaire communal		légal	1	1		
Receveur communal		légal	1	1		
Chef de bureau administratif		A	1	1 A1-A2		
Employés d'administration		D	13	5 D1-D4-D5-D6	5 D1-D4-D5-D6	3 D1-D4-D5-D6
Auxiliaire d'administration		E	1			1 E1-E2-E3
B. Personnel spécifique						
Attaché spécifique – Architecte		A	1	1 A1sp/A2sp		
Employé d'administration (éco-conseillère)		D	1			1 D6
C. Personnel technique						
Agent technique en chef		D	1	1 D9-D10		
Agent technique		D	1	1 D7-D8		
D. Personnel ouvrier						
Contremaître		C	1	1 C5		
Brigadier-chef		C	1	1 C2		
Brigadier		C	1	1 C1		
Ouvriers qualifiés		D	11	4 D1-D2-D3-D4	6 D1-D2-D3-D4	1 D1-D2-D3-D4
Auxiliaires professionnels		E	6		4 E1-E2-E3	2 E1-E2-E3
E. Personnel d'entretien et de garderie						
Auxiliaires professionnel(le)s – entretien		E	5			5 E1-E2-E3
Auxiliaires professionnel(le)s – garderie		E	6			6 E1-E2-E3
F. Personnel enseignant				Régime particulier		

Un nouveau cadre du personnel doit être discuté en négociation syndicale, en janvier 2011, puis approuvé par le Conseil communal avant d'être soumis à la Tutelle. Si cette dernière l'approuve également, le nouveau cadre entrera en vigueur au cours de l'année 2011.

Site Internet

L'ancien site Internet existait depuis le 31 janvier 2000.

Durant l'année 2009 et 2010, des employés communaux ont travaillé à la structure et à la réalisation d'un nouveau site Internet, en collaboration avec l'Union des Villes et Communes de Wallonie et avec l'aide des Echevins, de Conseillers communaux, du Secrétaire communal et de spécialistes des différents domaines qui constituent les rubriques du site.

Le nouveau site a été réalisé à partir d'une technologie "open-source" utilisée par de plus en plus de communes soucieuses de collaborer ensemble à l'amélioration continue d'un outil commun. Il est organisé selon une arborescence élaborée (on évalue son contenu à 150 pages de format A4), et d'ici peu, les citoyens walhinois auront la possibilité de commander, via un accès rapide, leurs documents administratifs en ligne.

Le nouveau site été mis en ligne le 25 septembre 2010. Les citoyens qui constateraient une erreur ou un manquement, sont invités à le signaler via l'adresse : info@walhain.be.

Animation

Voici les dates des principales animations de l'année 2010 :

- Après-midi récréative pour les Aînés + dîner en l'honneur des personnes ayant atteint le cap des 90 ans : le 31 janvier 2010 ;
- Opération « Eté solidaire » du 5 au 16 juillet 2010 en collaboration avec le CPAS de Walhain :
- Vernissage « Eté solidaire » le 16 juillet 2010;
- Journée des Associations Culturelles et Sportives le 28 août 2010 ;
- Journée de la mobilité le 18 septembre 2010;
- Opération "Place aux enfants" le 16 octobre 2010 ;
- 3 bulletins communaux d'information, 1 bulletin culturel, 1 bulletin spécial mobilité, 7 feuilles communales ainsi que l'Agenda culturel et sportif 2010 ont été déposés en toutes boîtes ;

Réceptions et cérémonies

- le 20/01/2010 : Repas Communal
- le 25/06/2010 : Réception des élèves de 6ème primaire des écoles communales de Walhain
- le 28/08/2010 : Mérites Sportifs
- le 28/08/2010 : Accueil des Nouveaux Habitants
- le 23/10/2010 : Cérémonie d'hommage aux Jubilaires
- le 27/10/2010 : Inauguration de la Maison du Pachis du Capitaine ;
- le 11/11/2010 : Cérémonie d'hommage aux divers monuments aux morts

Indicateur

Au 31 décembre 2010, le Secrétariat enregistrait 842 courriers entrants ainsi que l'expédition de 933 lettres (à l'exception des courriers propres aux activités du Service Population en matière de renseignements administratifs, des courriers du Service Finances en matière d'avertissements extraits de rôle et des courriers du Service Urbanisme depuis l'introduction d'un nouveau logiciel de courrier en novembre 2006).

3. ETAT-CIVIL -POPULATION

Population de droit⁽¹⁾ au 31 décembre

Année de recensement	Nil-St-Vincent	Tourinnes-St-Lambert	Walhain-St-Paul	TOTAL
1900	1238	1797	1922	4.957
1910	1272	1695	1906	4.873
1920	1204	1527	1824	4.555
1930	1215	1530	1719	4.464
1947	1151	1357	1686	4.194
1961	1075	1215	1675	3.962
1970	1002	1189	1623	3.814
1980	1160	1347	1782	4.289
1990	1450	1367	1947	4.764
1995	1662	1469	2038	5.169
1996	1668	1489	2058	5.216
1997	1679	1521	2121	5.321
1998	1685	1534	2144	5.363
1999	1715	1550	2169	5.434
2000	1700	1627	2209	5.536
2001	1.748	1.689	2.271	5.708
2002	1.773	1.686	2.338	5.797
2003	1.799	1.739	2.365	5.903
2004	1.791	1.783	2.377	5.951
2005	1.839	1.799	2.417	6.055
2006	1.859	1.824	2.411	6.095
2007	1.863	1.895	2.415	6.173
2008	1.926	1.911	2.416	6.253
2009	1.909	1.963	2.462	6.370
2010	1.947	1 ;998	2.503	6.448

(1) C'est-à-dire : seuls les habitants de nationalité belge ou étrangère qui ont le siège de leur résidence habituelle à Walhain

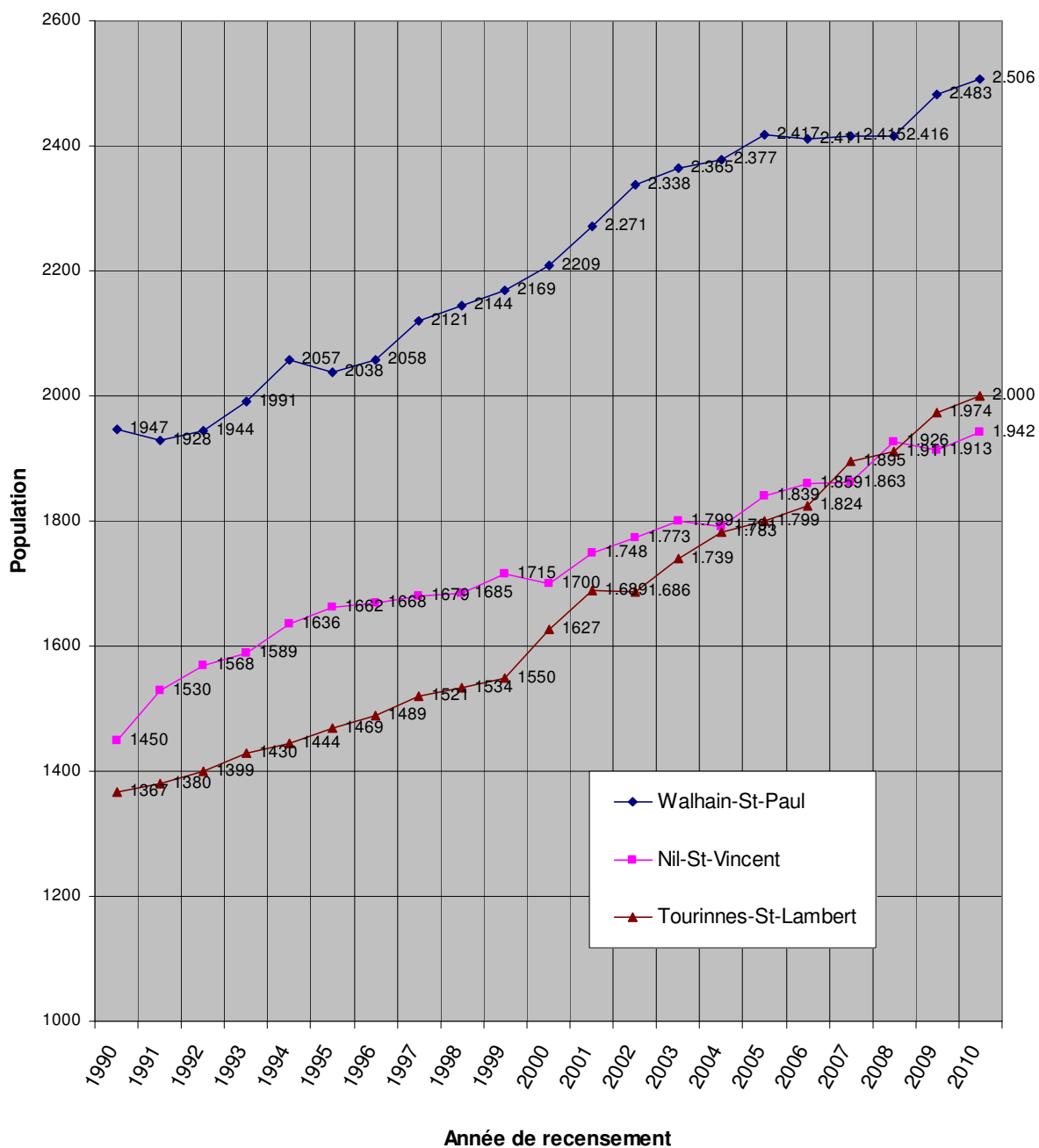
MOUVEMENT SERVICE POPULATION

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
A. ENTREES : (Inscriptions)	454	423	421	417	619	425	462	419	511	307
B. SORTIES : (Radiations)	359	354	318	379	366	400	386	254	414	241
C. NAISSANCES :										
Garçons	42	44	45	36	49	40	39	24	37	35
Filles	40	37	44	30	32	37	37	53	39	46
D. RADIATIONS D'OFFICE :	8	4	6	4	8	3	6	18	8	14

DELIVRANCE DE DOCUMENTS

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Cartes d'identité	629	573	666	684	1.302	1.642	1.420	769	1.259	1341
Certificats d'identité (- 12 ans)	222	259	241	309	376	331	273	331	357	361
Certificats d'identité (Bébés)	76	70	89	65	81	77	76	67	76	78
Extrait de casier judiciaire	223	225	230	233	254	270	275	286	310	340
Bulletins de renseignements	173	181	194	202	213	224	230	236	260	330
Passeports	345	336	322	315	288	287	214	293	241	399
Permis de conduire et titres d'apprentissage	313	311	325	430	355	573	357	527	424	445
Nombre de titulaires du permis de conduire	3.769	3.810	3.852	4.282	4.360	4.855	4.906	5.005	5.059	5.100

Evolution de la population par entité

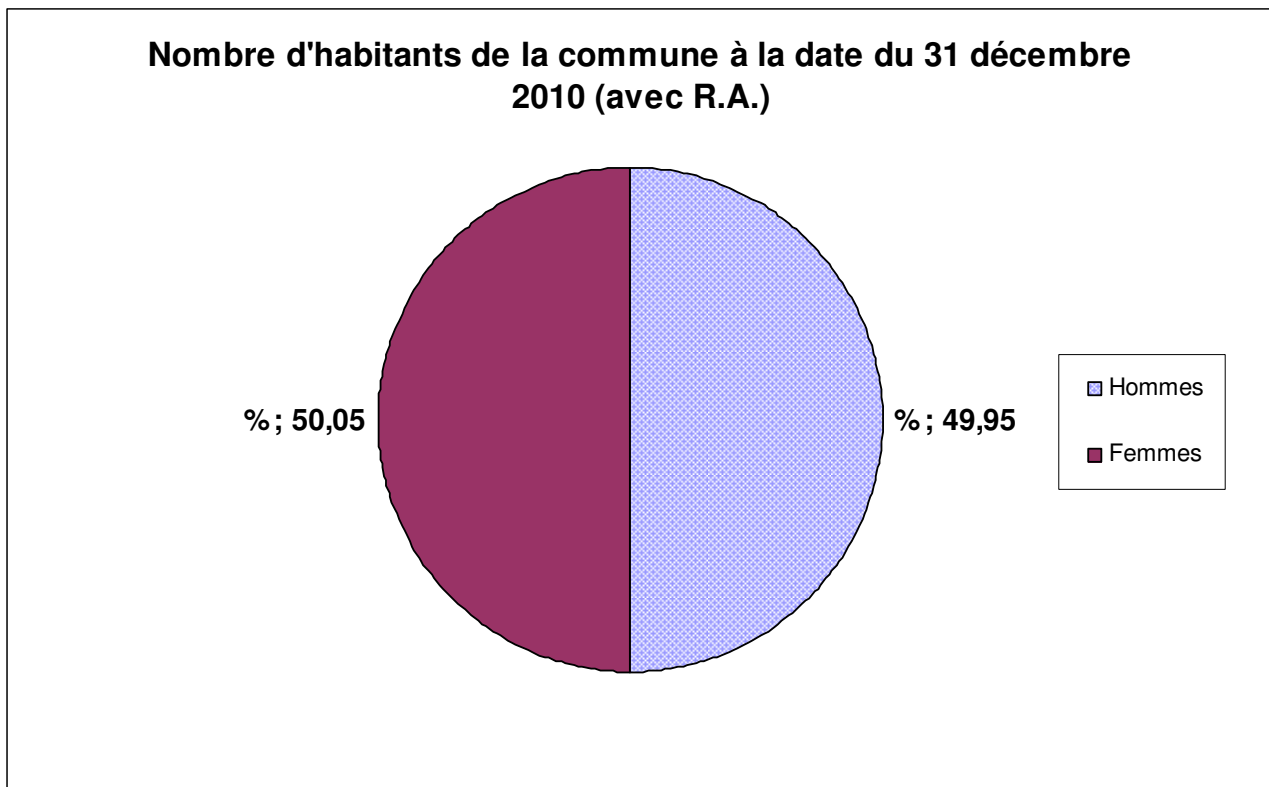


Classement de la Commune

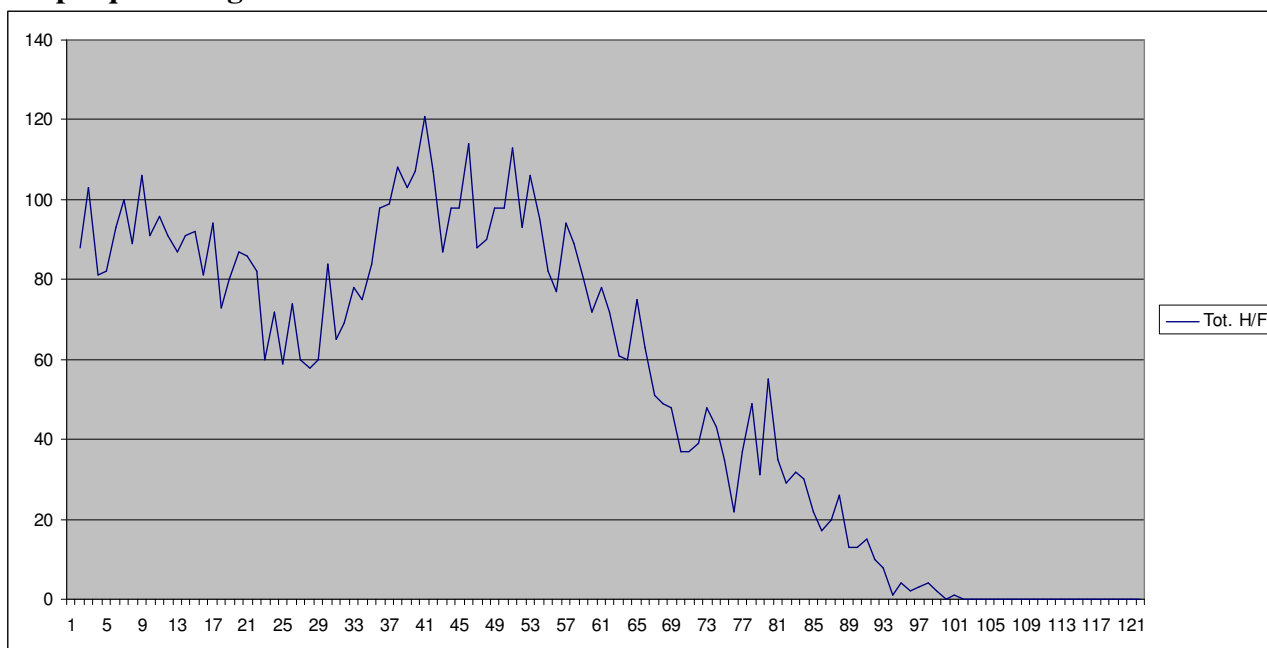
Un Arrêté du Gouvernement Wallon du 23 septembre 2004 classe la commune de Walhain dans la catégorie 13 énoncée au § 1^{er} de l'art. 28 de la loi communale (6.001 à 8.000 habitants).

Nombre d'habitants de la commune à la date du 31/12/2010 (avec R.A.)

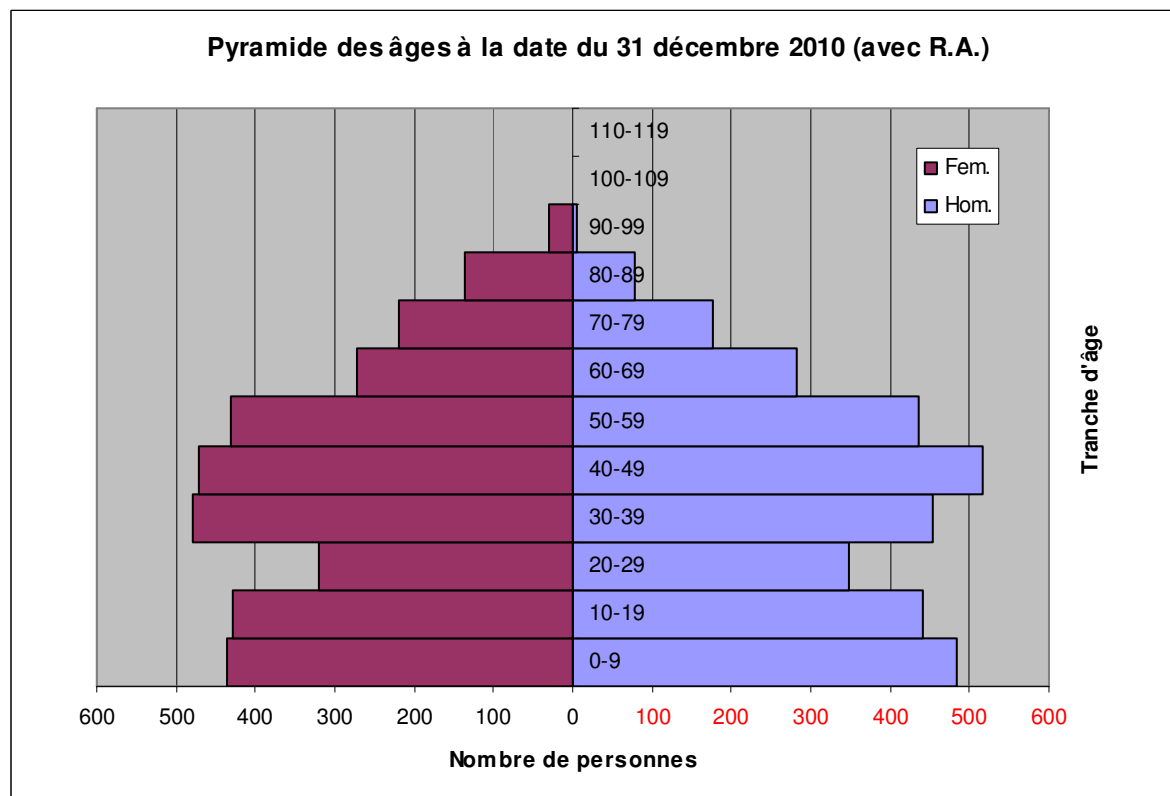
<u>Code</u>	<u>Libellé</u>	<u>Nombre</u>
1	Homme	3.221,00
2	Femme	3 227,00
Nombre total d'habitants		6.448, 00

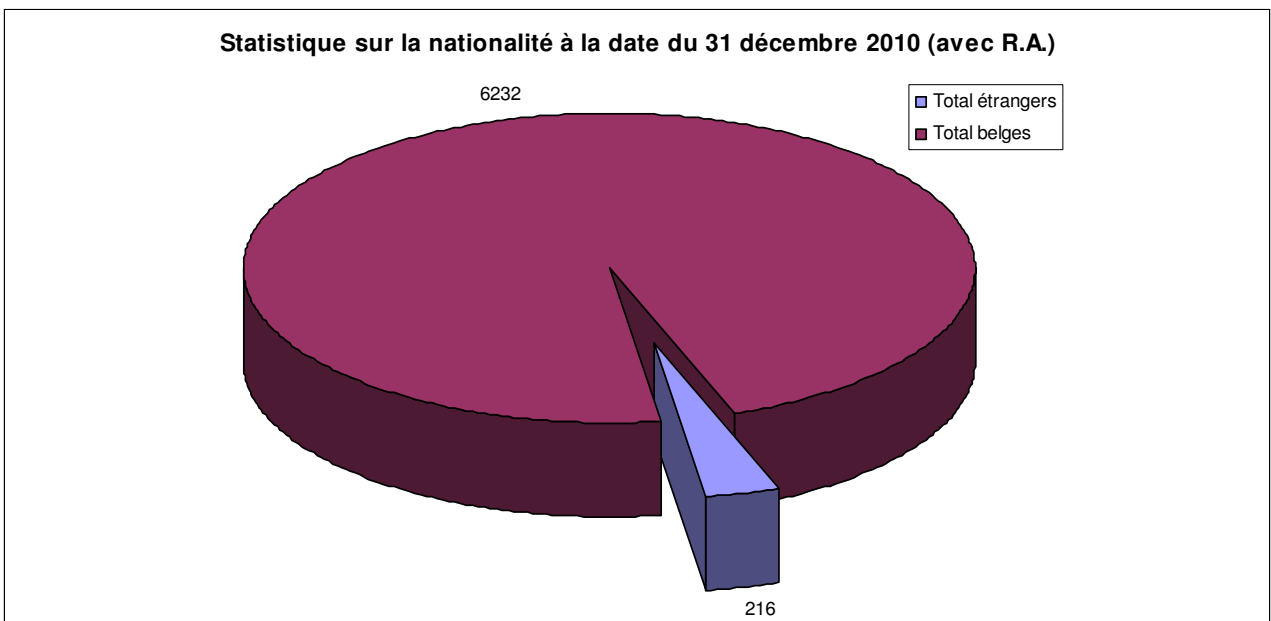


Graphique des âges à la date du 31 décembre 2010 avec RA



Pyramide des âges à la date du 31 décembre 2010 (avec R.A.)





ÉTAT CIVIL

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Naissances	99	66	81	77	76	67	84	81
• Garçons	45	36	49	40	39	25	44	35
• Filles	44	30	32	37	37	42	40	46
Actes transcrits au registre des naissances :	15	10	14	21	22	14	28	33
• Naissances (transcription)	1	1	-	1	2	2	1	-
• Reconnaissances	-	-	-	-	-	-	-	-
• Reconnaissances prénatales	13	7	12	18	17	12	23	31
• Adoptions, transcription, révocation	1	2	1	2	1	-	1	-
• Rectifications du nom patronymique	-	-	-	-	-	-	-	-
• Indigénat	-	-	-	-	-	-	-	-
• Option de nationalité	-	-	1	-	2	-	3	2
• Recouvrement de nationalité	-	-	-	-	-	-	-	-
Actes transcrits au registre des décès :	50	64	51	40	52	44	52	55
• Hommes	22	37	27	17	21	19	27	28
• Femmes	28	27	24	22	30	23	25	27
• Enfants de – 18 ans	-	-	-	1	1	3	-	-
Actes transcrits au registre des mariages :	36	39	36	45	34	38	41	32
• Mariages	17	24	20	30	22	22	23	22
• Transcription mariage (mariage à l'étranger)	10	12	10	1	1	-	1	1
• Divorces	19	15	16	12	11	15	17	9
• Séparations	-	-	-	1	-	-	-	-
• Modification du régime matrimonial (tribunal)	-	-	-	1	1	1	-	-
Déclarations de mariage	17	24	18	31	23	22	24	22
Modification de régime matrimonial (notaire)	-	-	5	4	2	3	9	1
Recherches généalogiques	23	18	15	12	14	21	18	20

Il faut cependant noter que :

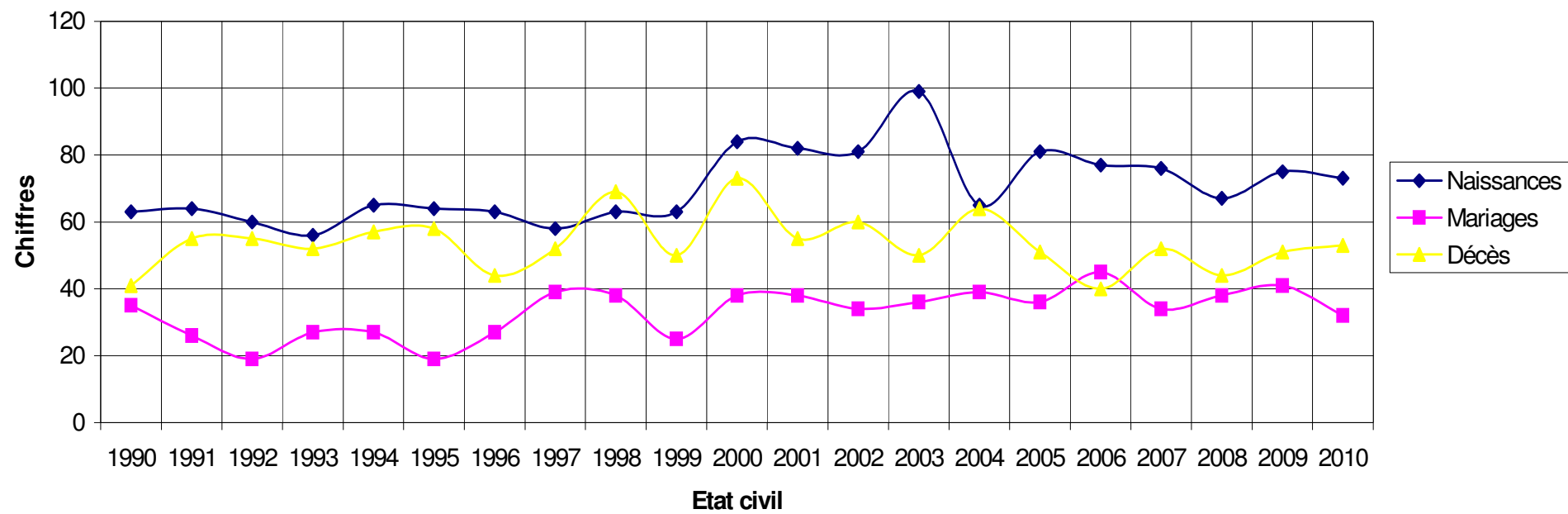
Pour les naissances : Il s'agit d'arrivées dans la Commune, car les naissances s'effectuent en général en milieu hospitalier ;

Pour les mariages : Les futurs époux ont le choix de la Commune de célébration du mariage, pour autant que celle-ci soit la commune de résidence habituelle d'un de ceux-ci ;

Pour les décès : Il s'agit des décès d'habitants, enregistrés à Walhain ou ailleurs, ainsi que ceux de toute autre personne décédée sur le territoire de la Commune.

N.B. Ci-après le graphique de l'évolution de l'Etat civil depuis 1990

WALHAIN - EVOLUTION DE L'ETAT CIVIL DEPUIS 1990



Nombre de maisons habitées par rue

<i>NIL-SAINT-VINCENT</i>			
Code postal	Code rue	Rue	Maisons
1457	1005	Rue Abbessse (NSV)	50
1457	1009	Rue d' Alvau (NSV)	6
1457	1010	Val d'Alvaux (NSV)	22
1457	1015	Rue de Blanmont (NSV)	16
1457	1020	La Petite Campagne (NSV)	1
1457	1025	Rue aux Champs (NSV)	9
1457	1035	Place Clochemerle (NSV)	4
1457	1040	Venelle du Cortil Godin (NSV)	3
1457	1045	Rue de l'Eglise (NSV)	13
1457	1046	Forrière de Mousty (NSV)	5
1457	1047	Rue aux Fraises (NSV)	1
1457	1049	Venelle Ste Gertrude (NSV)	9
1457	1050	Rue Hautbiermont (NSV)	37
1457	1055	Rue Haute (NSV)	60
1457	1060	Rue des Hayettes (NSV)	11
1457	1064	Le Géronsart (NSV)	20
1457	1065	Chemin Mahy (NSV)	2
1457	1070	Rue Margot (NSV)	43
1457	1071	Clos Margot (NSV)	1
1457	1080	Rue Moulin Saint-Lambert (NSV)	13
1457	1081	Chemin du Tiège (NSV)	3
1457	1085	Chaussée de Namur (NSV)	32
1457	1090	Rue du Paradis (NSV)	15
1457	1093	Rue Le-Pierreux (NSV)	5
1457	1094	Le Ponceau (NSV)	5
1457	1095	Rue du Poncha (NSV)	12
1457	1097	Chemin Ponpery (NSV)	1
1457	1099	Ruelle des Prés-de-l'Eglise (NSV)	5
1457	1100	Les Rosailles (NSV)	6
1457	1103	Place Saint-Martin(NSV)	4
1457	1105	Rue Saint-Martin (NSV)	79
1457	1106	Rue Saint-Vincent (NSV)	37
1457	1107	Place Saint-Vincent (NSV)	18
1457	1109	Scavées du Sart (NSV)	3
1457	1110	Rue des Six Heures (NSV)	21
1457	1115	Rue de Spêche (NSV)	25
1457	1120	Rue de la Tour (NSV)	20
1457	1125	Rue du Trichon (NSV)	43
1457	1130	Rue des Trois Cerisiers (NSV)	5
1457	1135	Rue des Trois Fontaines (NSV)	17
1457	1140	Rue du Vieux-Warichet (NSV)	12
1457	1150	Rue du Warichet (NSV)	30
1457	1152	Le Weya (NSV)	15
1457	1155	Chemin de Corroy (NSV)	6
1457	1160	Allée de Vaux-en-Beaujolais (NSV)	9

WALHAIN			
Code postal	Code rue	Rue	Maisons
1457	2005	Rue d'Acremont (WSP)	6
1457	2010	Rue de l'Amende (WSP)	25
1457	2015	Rue des Anglées (WSP)	21
1457	2016	Au Bon Dieu du Chêne (WSP)	4
1457	2020	Rue de la Barre (WSP)	22
1457	2025	Rue du Baty (WSP)	20
1457	2027	Baty du Rond Cerisier (WSP)	5
1457	2030	Rue de Baudecet (WSP)	4
1457	2033	Chemin de la Haute Baudecet (WSP)	1
1457	2035	Rue du Bois de Buis (WSP)	67
1457	2037	Chemin de la Boscaille (WSP)	7
1457	2040	Rue des Boscailles (WSP)	28
1457	2041	Chemin Charretier (WSP)	1
1457	2045	Rue Bourgmestre Gilisquet (WSP)	37
1457	2050	Rue de la Campagnette (WSP)	25
1457	2052	Fond Cantillon (WSP)	1
1457	2055	Rue du Centre (WSP)	18
1457	2057	Champ du Petit Pré (WSP)	1
1457	2058	Rue Chapelle Sainte Anne (WSP)	16
1457	2059	Rue du Pont du Château (WSP)	2
1457	2060	Rue Chèvequeue (WSP)	44
1457	2070	Rue des Combattants (WSP)	32
1457	2072	Chemin dit de la Commune (WSP)	2
1457	2075	Rue des Cours (WSP)	28
1457	2080	Rue de la Cruchenère (WSP)	57
1457	2085	Rue de la Culée (WSP)	39
1457	2090	Rue des Déportés (WSP)	3
1457	2095	Rue des Ecoles (WSP)	4
1457	2096	Tiène des Essarts (WSP)	11
1457	2100	Les Fossés Quintin (WSP)	1
1457	2105	Rue Gailly (WSP)	28
1457	2110	Grand'Rue (WSP)	82
1457	2115	Rue de l'Herbe (WSP)	10
1457	2117	Intérieur de Perbais (WSP)	5
1457	2120	Rue du Joncquoy (WSP)	23
1457	2121	Môgreto (WSP)	4
1457	2122	Allée des Jonquilles (WSP)	31
1457	2123	Chemin du Long Cerisier (WSP)	9
1457	2124	Rue du Muguet (WSP)	8
1457	2125	Route Provinciale (WSP)	5
1457	2126	Chemin des Prés-du-Meunier (WSP)	16
1457	2127	Ruelle des Rencontres (WSP)	4
1457	2128	Prés-Communs (WSP)	3
1457	2129	Rue Saint-Fromont (WSP)	1
1457	2131	Venelle Saint Fromont (WSP)	1
1457	2133	Rue Pré des Basses (WSP)	13
1457	2135	Rue de Saint-Paul (WSP)	84
1457	2140	Rue de Sauvenière (WSP)	21
1457	2141	Chemin de la Scierie (WSP)	1
1457	2145	Rue de la Sucrierie (WSP)	17
1457	2146	Chemin du Trou Bigau (WSP)	3
1457	2147	Campagne Tenremonde (WSP)	11
1457	2148	Rue du Tilleul (WSP)	7
1457	2149	Chemin des Vallées de Roux (WSP)	2
1457	2150	Rue du Vieux Château (WSP)	38

1457	2152	Chemin Vingt-quatre (WSP)	5
1457	2155	Chaussée de Wavre (WSP)	8

TOURINNES-SAINT-LAMBERT

Code postal	Code rue	Rue	Maisons
1457	3005	Rue de l'Abbaye (TSL)	21
1457	3007	Au Pont (TSL)	3
1457	3010	Rue Aurimont (TSL)	8
1457	3013	Le Beau Favez (TSL)	4
1457	3015	Rue du Bois de Buis (TSL)	8
1457	3020	Rue Bolette (TSL)	14
1457	3027	Rue Chapelle Brion (TSL)	5
1457	3030	Rue Chapja (TSL)	20
1457	3040	Rue de la Commune (TSL)	29
1457	3041	Chemin de la Maison Guillam (TSL)	7
1457	3043	Cours Gilles de Lérinnes (TSL)	6
1457	3045	Rue de la Cure (TSL)	30
1457	3049	Derrière Les Cortils (TSL)	2
1457	3050	Rue d'Enfer (TSL)	75
1457	3052	Les Fossés Quintin (TSL)	6
1457	3055	Chaussée de Huy (TSL)	1
1457	3057	Abbaye de Lerinnes (TSL)	3
1457	3060	Rue de Libersart (TSL)	61
1457	3070	Rue de Malpas (TSL)	4
1457	3073	Rue Marie au Broux (TSL)	18
1457	3075	Drève Marie-Thérèse (TSL)	4
1457	3077	Rue du Maïeur (TSL)	20
1457	3080	Rue du Moulin (TSL)	26
1457	3083	Rue de Nil (TSL)	9
1457	3085	Route d'Orbais (TSL)	3
1457	3087	Rue des Ourdons (TSL)	19
1457	3088	Chemin du Pont-Valériane (TSL)	1
1457	3089	Chemin du Pont de la Chasse (TSL)	4
1457	3090	Rue du Préa (TSL)	11
1457	3095	Rue Pré des Basses (TSL)	3
1457	3097	Pachis du Capitaine (TSL)	3
1457	3100	Rue Saint-Fromont (TSL)	7
1457	3105	Rue Saint-Lambert (TSL)	67
1457	3110	Rue Saiwère (TSL)	10
1457	3115	Rue de Sart (TSL)	43
1457	3117	Chemin de la Scierie (TSL)	15
1457	3118	Aux Sept Bonniers (TSL)	4
1457	3120	Rue de la Station (TSL)	106
1457	3125	Rue Fond des Saussalles (TSL)	8
1457	3130	Rue des Trois Tilleuls (TSL)	14
1457	3135	Rue Trou-Bigau (TSL)	5
1457	3140	Rue des Tumulus (TSL)	4
1457	3145	Rue des Verts Pacages (TSL)	13

Elections

La liste des électeurs arrêtée au 5 avril 2010 par le Collège communal dans le cadre des élections législatives fédérales du 13 juin 2010, se répartissait comme suit :

- | | | |
|----|--------------------------------------|-----------------|
| 1. | Section de Walhain-Saint-Paul : | 1.305 électeurs |
| 2. | Section de Perbais : | 524 électeurs |
| 3. | Section de Nil-Saint-Vincent : | 1.380 électeurs |
| 4. | Section de Tourinnes-Saint-Lambert : | 1.386 électeurs |

4.595 électeurs

Tableau comparatif :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
1	-	-	1176	1183	-	1254	1260	-	1274	1305
2	-	-	525	524	-	535	528	-	517	524
3	-	-	1293	1298	-	1341	1340	-	1384	1380
4	-	-	1268	1294	-	1311	1325	-	1371	1386
	-	-	4262	4299	-	4441	4453	-	4546	4595

*En 2001, 2002, 2005 et 2008 aucune liste électorale n'a été établie, puisque ces années n'ont pas connu d'élections.

4. FINANCES

Budget communal de l'exercice 2010 après modification budgétaire

ORDINAIRE	2010 Recettes Dépenses	EXTRAORDINAIRE
7.304.516,38 €		4.051.185,44 €
6.130.640,54 €		3.664.817,79 €
1.173.875,84 €		386.367,65 €

Evolution des voies et moyens principaux

Année	Revenu cadastral global	Fonds des communes
1995	91.296.470 FB	15.047.058 FB
1996	93.291.920 FB	14.000.804 FB
1997	95.527.030 FB	13.284.786 FB
1998	98.366.060 FB	18.082.382 FB
1999	103.241.260 FB	18.002.506 FB
2000	104.707.200 FB	17.410.113 FB
2001	106.969.160 FB	16.426.829 FB
2002	2.732.645 €	422.850,30 €
2003	2.813.248 €	436.746,19 €
2004	2.833.358 €	443.667,39 €
2005	2.880.657 €	477.675,01 €
2006	2.908.322 €	440.964,30 €
2007	2.975.974 €	442.760,03 €
2008	3.051.783 €	692.933,75 €
2009	3.133.608 €	698.932,16 €
2010	3.164.953 €	699.144,81 €

Fiscalité 2010

Taxes additionnelles

Additionnels à l'I.P.P.	8 %
Additionnels au précompte immobilier	2000 centimes

Taxes communales

<i>recouvrées par rôle</i>	
Taxe sur l'enlèvement des immondices	35 € par personne de plus de 23 ans
Taxe sur les terrains de camping	40 € par emplacement de 50 à 80 m ²
	50 € par emplacement de 80 à 100 m ² (20 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	65 € par emplacement de 100 à 120 m ² (25 € pour les emplacements réservés aux touristes de passage)
	80 € par emplacement de plus de 120 m ²
Taxe sur les secondes résidences	400 € par seconde résidence non établie dans un camping
	50€ par seconde résidence établie dans un camping ou un logement d'étudiants
Taxe sur les agences bancaires	150 € par poste de réception
Taxe sur les pylônes et mâts de diffusion	4.000 € par pylône ou mât
Taxe sur les panneaux publicitaires fixes	0,60 € par dm ² ou fraction de dm ² de superficie du panneau et par an
Taxe sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires "toutes boîtes"	0,0111 € par exemplaire jusqu'à 10 grammes
	0,0297 € par exemplaire au delà de 10 grammes et jusqu'à 40 grammes inclus
	0,0446 € par exemplaire au delà de 40 grammes et jusqu'à 225 grammes inclus
	0,08 € par exemplaire supérieurs à 225 grammes
Taxe sur les véhicules abandonnés	600 € par véhicule isolé abandonné
Taxe sur les parcelles non bâties comprises dans un lotissement non périmé	20 € par mètre courant de longueur de parcelle front voirie (60 € si Z.P.) - max 350 € par an et par parcelle (1500 € si Z.P.)
Taxe sur les immeubles inoccupés	150 € par mètre courant de façade d'immeuble bâti ou partie d'immeuble bâti
Taxe de remboursement sur les travaux d'extension du réseau de distribution du gaz naturel	Au prorata de la longueur de la parcelle à front de voirie, avec un minimum de 10 m et un maximum de 20 m
<i>recouvrées au comptant</i>	
Taxe sur les inhumations, dispersions de cendres et mises en columbarium	250 € par inhumation, dispersion des cendres ou mises en columbarium
Taxe de remboursement sur les travaux de raccordement d'immeubles au réseau d'égouts	Prix coûtant

Taxes communales (suite)

<i>recouvrées au comptant</i>	
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	6,20 € par pièce d'identité délivrée sur support papier
	2,50 € par pièce d'identité électronique (compte non tenu du coût de fabrication (10 €))
	1,25 € par pièce d'identité pour enfant de moins de 12ans délivrée sur support papier
	12,50 € par nouveau passeport (compte non tenu du coût de la procédure d'urgence sollicitée)
	1,50 € par autre document de toute nature (extraits, autorisations)
	0,10 € par photocopie en noir et blanc
	0,20 € par photocopie en couleurs
	5 € par renseignement communiqué dans le cadre d'une recherche généalogique
	1,50 € par document soumis à la légalisation de signatures
	50 € par demande de certificat urbanisme n°1 ou par déclaration urbanistique préalable
	100 € par demande pour travaux minime importance, acte de division, renseignement urbanisme avec étude approfondie
	150 € par demande pour certificat urbanisme n° 2, permis d'urbanisme ou socio-économique

Redevances

Redevance sur la conservation des véhicules saisis par la police	110 € par enlèvement + garde du véhicule : a) camion : 10 € par jour ou fraction de jour b) voiture : 5€ par jour ou fraction de jour c) motocyclette et cyclomoteur : 2,50 € par jour ou fraction de jour
Redevance sur la demande d'autorisation d'activités soumis à permis d'environnement	500 € par permis d'environnement de classe 1 50 € par permis d'environnement de classe 2 650 € par permis unique de classe 1 150 € par permis unique de classe 2 20 € par déclaration de classe 3
Redevance sur le régime des sacs-poubelles payants	1 € par sac poubelle de 60 litres 0,60 € par sac-poubelle de 30 litres
Redevance sur la vente aux particuliers des fiches touristiques et de la carte des voiries de la Commune	3 € par exemplaire de la carte ou de la collection des fiches
Redevance pour l'enlèvement des versages sauvages	80 € par déchets de moins de 0,2 m3 400 € par déchet de plus de 0,2 m3

Redevances (suite)

Redevance pour les activités extrascolaires	30 € par enfant et par semaine de plaines communales de vacances
	20 € à partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille par semaine de plaines
	4 € par enfant et par séance de cours de psychomotricité
Redevance pour la demande de permis de lotir	120 € par lot
Redevance pour le raccordement particulier au réseau d'aqueduc	250 € par raccordement délivré
Redevance pour l'usage du caveau d'attente	25 € par mois
Redevance pour occupation du domaine public par placement de loges foraines et loges mobiles	3 € par fête foraine et par m ² ou fraction de m ² occupé
Redevance pour la mise à disposition des salles communales, matériel de fêtes et signalisation	Chalet du Tram: 50 € par jour
	Maison Saint-Joseph : 50 € par jour
	Centre Jadinon: 50 € par jour
	Le Seuciau: 50 € par jour
	Réfectoire de Perbais: 75 € par jour
	Réfectoire de Walhain: 100 € par jour
	Les Cortils : 150 € par jour
	Les Boscailles salle seule: 150 € par jour
	Les Boscailles salle et cuisine: 250 à 400 € par jour
	Les Boscailles bâtiment entier: 500 à 600 € par jour
	Activités culturelles ou sportives payantes (toute salle seule) : 10 € par heure
Activités commerciales, lucratives ou autres (toute salle seule) : 15 € par heure	
Caution: 50 €	
Redevance pour la concession de sépultures	250 € par concession (habitant de la commune)
	500 € par concession (non habitant de la commune)
	1200 € par occupation d'un caveau communal pour 2 personnes pour une durée de 50 ans
	600 € par occupation d'un colombarium pour 2 personnes pour une durée de 50 ans
Redevance pour services offerts au sein des écoles communales	3,00 € par repas chaud avec potage (maternelles)
	3,25 € par repas chaud avec potage (primaires)
	0,50 € par bol de soupe sans repas chaud (maternelles et primaires)
	0,50 € de l'heure par élève gardé de 16h à 18h
	5 € de heure par élève gardé après 18h
	1 € par élève pour le transport au bassin de natation aller/retour
	2 € par élève pour l'entrée au bassin de natation
1 € par élève pour l'étude surveillée	

Redevances (suite)

Redevance pour la collecte saisonnière de déchets verts auprès de certaines catégories d'habitants	Forfait annuel de 15 € + 10 € par sac
Redevance pour la mise à disposition de mini-kits d'élevage de coccinelles	5 € par mini-kit
Redevance pour la fourniture de pochettes de protection pour cartes d'identité électronique	0,40 € par pochette
Redevance pour l'occupation lucrative du domaine public ou privé de la Commune	25 € par installation et par jour en cas d'occupation régulière ou continue 75 € par installation en cas d'occupation ponctuelle (Redevance max. = 500 €/an)
Redevance pour la fourniture de boissons et de petites restaurations par la Commune lors de certains événements ou festivités	1 € par verre d'eau non pétillante 1,5 € par verre ou tasse et 6 € par conditionnement de 1 litre pour les bières de table, limonade, café et autres boissons non alcoolisées 2 € par verre et 12 € par conditionnement de 75cl pour les bières spéciales, vin, mousseux et autres boissons alcoolisées 2 € par unité pour les collations préemballées, portions de tartes et autres petites restaurations similaires 2,5 € par unité pour les sandwiches garnis et autres petites restaurations nécessitant une préparation
Redevance pour certaines prestations des ouvriers communaux et pour la délivrance de matériaux issus du service des travaux	a) Taille ou élagage de haies ou taillis bordant le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation. b) Enlèvement d'éléments privés présents sur le domaine public : - Pour chaque ouvrier : 25 € par heure de travail ; - Pour chaque machine : 60 € par heure d'utilisation ; - Pour chaque camion : 60 € par heure d'utilisation ; - Pour les matériaux enlevés : 80 € par tonne. c) Transport de personnes en bus communal <u>sans</u> chauffeur : 1 € par kilomètre parcouru. d) Transport de personnes en bus communal <u>avec</u> chauffeur : 25 € par heure de prestation e) Affichage sur les panneaux situés le long des voies publiques : 3 € par affiche apposée f) Délivrance de pavés porphyres <u>sans</u> dépôt asphaltique : 0,5 € par pavé g) Délivrance de pavés porphyres <u>avec</u> dépôt asphaltique : 0,3 € par pavé

Compte de l'exercice 2009 (en euros)

Comptabilité budgétaire :

ORDINAIRE	Recettes Dépenses	EXTRAORDINAIRE
6.910.727,74 € 5.521.749,42 €		
1.388.978,32 € (BONI)		2.683.964,04 € (BONI)

Comptabilité générale :

Résultat d'exercice :			
1995	- 15.245.344	2002	725.711,95 €
1996	26.224.219	2003	1.173.433,15 €
1997	3.077.650	2004	804.042,13 €
1998	15.590.245	2005	709.953,21 €
1999	16.200.397	2006	360.962,85 €
2000	1.999.786	2007	581.118,50 €
2001	44.126.351 €	2008	1.254.989,83
		2009	566.215,87 €

Cadastre

Contenance globale	3.793 ha 53 a 51 ca	R.C.Total : 3.164.953 €
Contenance imposable	3.624 ha 03 a 68 ca	3.646 ha 98a 54 ca
Contenance non imposable	22 ha 94 a 86 ca	(rues, chemins, cours d'eau)
Contenance non cadastrée	146 ha 54 a 97 ca	(rues, chemins, cours d'eau)

5. CONTENTIEUX - ASSURANCES

Actions en défendant

- **Affaire ADAM / Commune de WALHAIN**
(Emprise rue Saiwère) - en cours depuis 1982 – sans suite actuellement.
- **Affaire VITRAGE ISOLANT / Commune de WALHAIN**
(Travaux de menuiserie Maison communale) - en cours depuis 1984 – sans suite actuellement.
- **Affaire O.N.S.S. / Commune de WALHAIN / BETHUME**
(Adjudicataire non enregistré) - en cours depuis 1985. Conclusions additionnelles et de synthèse déposées par la partie adverse en 2008.
- **Affaire M. BURNY / Commune de WALHAIN (avec intervention de M. Jean Moisse)**
(Chemin n° 73 - inondations) - en cours depuis 1998 (expertise judiciaire sans suite actuellement).
- **Affaire VAN ERMEN et PAYS / P. HAUBRUGE / Commune de WALHAIN**
(Dommages intérêts et respect d'un ordre d'interruption de travaux exécutés sans permis par leur voisin) – Jugement du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 8 février 2000 – Arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles rendu le 20 mars 2008 réformant le premier jugement en ce qu'il admet une moins-value immobilière engendrée pour les époux Van Ermen du fait de la construction de M. Patrick Haubruge et confirmant le premier jugement en ce qu'il ordonne une mesure d'instruction mixte – Jugement partiel du Tribunal de Première Instance de Nivelles rendu le 12 juin 2009 – Audience de vue des lieux sur place le 21 septembre 2009 – Jugement du Tribunal de première instance de Nivelles, rendu le 18 juin 2010, mettant la Commune hors de cause – Requête en appel introduite le 20 septembre 2010 par M. Patrick Haubruge contre ce jugement rendu en faveur de M. Van Ermen – En cours.
- **Affaire JOORDENS-HAIRSON / Commune de WALHAIN**
(Paiement d'une somme de 405.238 F. résultant de travaux volontaires d'équipement de terrains à bâtir). Conclusions rédigées – En cours.
- **Affaire Ch. LEBRUN / Commune de WALHAIN**
(Paiement de dommages matériel et moral en suite des arrêts du Conseil d'Etat rendus) – Tribunal de première instance de Nivelles – Dépôt des conclusions de synthèse des deux parties en mai 2010. L'affaire a été plaidée au tribunal de première instance de Nivelles le 9 novembre 2010 - Jugement intermédiaire prononcé dans le courant du mois de décembre 2010 et fixant une réouverture des débats – En cours.
- **Affaire M. DELCHEVALRIE / Commune de WALHAIN**
(Accident de roulage dû à la négligence d'un entrepreneur adjudicataire de l'I.B.W.) – Comparution volontaire – En cours.
- **Affaire BOURGEOIS/ Commune de WALHAIN**
(Action directe introduite par un autre sous-traitant de l'entreprise Brahy dans le cadre du marché de travaux pour l'extension de l'école de Walhain-centre) – Ordonnance rendue le 24 novembre 2006 par le juge des référés du Tribunal de Première Instance de Namur en faveur de la Commune – Sans suite actuellement.
- **Affaire BELGACOM ; MOBISTAR / Commune de WALHAIN**
(Contestation par les opérateurs susmentionnés des règlements de taxe sur les pylônes de téléphonie mobile pour les exercices 2006, 2007 et 2008) – Audience d'introduction du 6 avril 2009 devant le Tribunal de Première Instance de Nivelles – Jugement rendu par le Tribunal de 1^{ère} instance de Nivelles dans le dossier Belgacom condamnant la Commune à restituer les sommes perçues pour lesdites taxes et annulant les règlements de taxes pour ces années-là.
- **Affaire Bureau d'Architecture DEFRENNE / Commune de WALHAIN**
(Réclamation des honoraires impayés pour le projet de hangar communal suite à l'annulation du marché de services par l'autorité de tutelle) – Un jugement du Tribunal de première instance de Nivelles le 13 avril 2010 ordonne la réouverture des débats. Le jugement définitif rendu le 22 juin 2010 par le Tribunal de première instance de Nivelles condamne la Commune à payer 13.552 € tvac au bureau d'architecture Defrenne.

- **Affaire Patrick LEMAIGRE et consorts / Commune de WALHAIN / Gauthier VERHAMME**
(Demande d'annulation d'un permis d'urbanisme délivré par le Collège communal) – En date du 19 août 2009, M. Gauthier Verhamme s'est vu octroyer par le Collège un permis d'urbanisme pour la pose d'une clôture, la construction d'un abri pour cheval et la réalisation d'un empiérement pour accéder à sa parcelle. Trois de ses voisins ont déposé une requête en annulation auprès du Conseil d'Etat, le 9 juin 2010, pour obtenir l'annulation du permis – En cours.

Actions en demandant

- **Affaire Commune de WALHAIN / Société Régionale Wallonne du Transport (TEC)**
 1. (Pont du Ry de Lerinnes - entretien - inondations) – En cours.
 2. (Pont démoli rue Chapelle Sainte Anne - récupération des frais exposés) – En cours.
- **Affaire ALTERNATIVE GREEN / Commune de WALHAIN**
Le 18 mars 2010, la société Alternative Green s'est vu octroyer un permis unique pour la construction d'un parc éolien sur Gembloux et Walhain, aux lieux-dits Baudecet et Diquet. Suite à cela, la Commune a introduit un recours auprès du Gouvernement wallon. Le permis a alors été annulé par arrêté ministériel de M. Philippe Henry, signé le 20 juillet 2010. La société Alternative Green a présenté un nouveau projet.

Assurances

Gestion des 51 polices d'assurance couvrant (*) :

	2007	2008	2009	2010
• La responsabilité civile générale de la Commune (protection juridique, défense civile et pénale, réparation des préjudices)	1	1	1	6
• La responsabilité civile relative aux bâtiments accessibles au public :	//	//	//	//
• Les accidents du travail des Membres du Collège :	//	//	//	//
• Les accidents corporels des conseillers communaux :	//	//	//	//
• Les accidents du travail :	4	4	6	2
• Les accidents scolaires :	21	21	17	11
• Les effets personnels des élèves :	//	//	//	//
• Les bâtiments communaux :	3	3	2	2
• Le charroi automobile :	//	//	2	2

(*) Il est à noter que l'aboutissement de certains dossiers prend quelquefois plusieurs années.

6. URBANISME – LOGEMENT

Dossiers traités

Certificats d'urbanisme n°1 introduits : 8 (1 en cours de traitement)	délivrés :	7
Certificats d'urbanisme n°2 introduits: 4 (1 en cours de traitement)	délivrés :	3
Permis d'urbanisation (nouveau libellé des permis de lotir depuis le 1 ^{er} septembre)		0
Permis de lotir et modification de permis de lotir délivrés en 2010		0
Péremption de permis de lotir		0
Permis de lotir et modification de permis de lotir (en cours de traitement)		7
Permis de lotir « abandonné »		2
Autorisation de dresser des plans (avis pour la Gouverneure) (en cours de traitement)		1
Permis d'urbanisme délivrés en 2010 :		59
	<i>Permis refusé :</i>	1
Dossiers entrés en recours au Gouvernement		1
Déclarations urbanistiques préalables		15
Dossiers d'urbanisme mis à l'enquête publique		36
Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué ou le Ministre		7
	<i>Permis refusé :</i>	1
Permis de « minime importance » introduits : 24 (13 en cours de traitement)	délivrés :	11
Demandes d'abattage d'arbres introduits : 10 (8 en cours de traitement)	délivrés :	2
Permis de raccordement à l'égouttage introduits :		19
Actes de division		17
Renseignements notariaux (et +/- 70 dossiers qui n'ont pu être traités)		138
Permis d'environnement classe 2		2
Déclarations d'environnement classe 3 (11 en cours de traitement)	recevables :	22
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 2) (0 en cours de traitement)		1
Enquêtes communes limitrophes		35
Etude d'incidences sur l'Environnement (EIE) Parc éolien nommé GEWA2		1
Permis Unique (urbanisme et environnement classe 1) Parc éolien Ernage/Walhain GEWA1 délivré mais sur recours au Ministre refusé :		1

Permis d'urbanisme délivrés par le Fonctionnaire délégué

- La Commune de Walhain a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme,
 - en date du 11 février 2010, le permis d'urbanisme pour la construction d'un édicule dans le cimetière de Nil-Saint-Vincent, sis rue du Paradis (NSV) à 1457 Walhain.
 - en date du 31 mars 2010, le permis d'urbanisme pour le placement d'un container-classe à l'arrière de l'école de Perbais à 1457 Walhain (durée 5 ans).
 - En juin 2010, un permis a été délivré pour les forages géothermiques du bâtiment de la crèche et bureaux dans le cadre de synergies « commune – CPAS ».
 - en date du 2 août 2010, un permis d'urbanisme pour un escalier de secours Place Saint-Vincent, 10 à 1457 Walhain.
 - en date du 14 septembre, un permis d'urbanisme pour le réaménagement du terrain sis rue des Combattants à 1457 Walhain en parking communal.
- La DGO1, M. C. MONETTE, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, en date du 26 mai 2010, un permis d'urbanisme pour l'aménagement du carrefour giratoire oblong au croisement de la RN4/rues de Blanmont et Hautbiermont.
- L'IPW, M.Fr. JORIS, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, en date du 31 mai 2010, un permis pour l'installation d'un panneau informatif à proximité du vieux château à 1457 Walhain.

4. M. R. GIRBOUX s'est vu refuser par le Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, en date du 30 juillet 2010, le permis d'urbanisme demandé pour la construction d'un nouveau hangar industriel de stockage avec habitation, rue Gailly (WSP), 34 à 1457 Walhain.
5. M. N. CORDIER Notre maison scrl, a obtenu auprès du Fonctionnaire délégué de l'Urbanisme, en date du 29 septembre 2010, le permis d'urbanisme pour la construction de 6 maisons sociales + 6 maisons moyennes avec aménagement des abords, rue du Trichon (NSV) à 1457 Walhain.

E.I.E. et permis unique de classe 1

La Commune de Walhain a introduit un recours auprès du Ministre HENRY, comme d'autres citoyens et également le collège communal de Gembloux, contre la décision d'octroi du permis unique classe 1 pour « la construction et exploitation du Parc éolien Walhain Ernage » (nommé GEWA1) par la société Alternative Green. La décision querellée est infirmée, le permis unique est refusé en date du 20 juillet 2010 par le Ministre Henry.

Etude d'incidences sur l'Environnement pour les dossiers de type permis unique de classe 1 :

Parc éolien demandé par la société Alternative Green dont la réunion d'information a eu lieu le 8 septembre 2010 à Grand-Leez (nommé GEWA2) ;

Sablères de Chaumont : par suite de l'Arrêté du Gouvernement wallon pour la mise en révision du plan de secteur de Wavre-Jodoigne-Perwez, en vue d'ajouter une extension à la zone d'extraction située au lieu dit « les Turlutttes », deux séances publiques ont été organisées (13 janvier et 24 février 2010), visant à synthétiser les réclamations des citoyens suite à l'enquête publique. Cette dernière a été officiellement clôturée par le Collège le 17 février ; la CCATM s'est ensuite réunie le 10 mars 2010 pour rendre un avis formel et les décisions finales ont été prises par le Conseil communal en sa séance du 24 mars 2010. Le Collège a adressé au Ministre HENRY un courrier recommandé (30 mars 2010) reprenant l'ensemble des pièces du dossier.

Nouveaux arrêtés principaux parus et applicables

- Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie (CWATUPE) : plusieurs modifications, dont les principales suivantes :
 - *l'AGW du 3 décembre 2009 : « certification des bâtiments art 577 et la PEB »*
 - *l'AGW du 27 mai 2010 : « la PEB » (performance énergétique bâtiment)*
 - *l'AGW du 3 juin 2010 : « les permis d'urbanisation (le terme permis de lotir est remplacé par ce terme nouveau et la procédure est modifiée) »*
 - *le décret-programme du 22 juillet 2010 : « définition des voiries communales et de la procédure à suivre, art 167, art 23, PEB, ... »*

La dernière coordination officielle du Code est celle du 4 octobre 2010.

Circulaire du 3 juin 2010 sur le permis d'urbanisation.

- RESA Ter (Relance Economique et Simplification Administrative). Décret modifiant le Code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine, le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et le décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques entré en vigueur ce 12 juin 2009.
- Nouvelles conditions sectorielles et intégrales pour les permis d'environnement et les classes 3.

Divers (patrimoine)

Une procédure de classement éventuel du Hameau de Saint-Paul (classement provisoire et protection du site d'octobre 2006 à octobre 2007) a été entamée. Faute d'avis du Collège provincial et de la Commission des Monuments et Sites, la procédure de demande de classement restait bloquée à l'administration centrale du Patrimoine à Jambes. Un courrier du 10 décembre 2009 de l'administration a toutefois relancé la procédure, en rappelant au président de la CRMS que celle-ci était tenue à rendre un avis, même à défaut de l'avis de la Province. Ce dossier ne fait l'objet d'aucune suite à ce jour.

Schéma de structure communal (SSC)

L'avenant à la convention initiale liant la Commune à l'auteur de projet (JNC-AWP) a été approuvé par le Conseil communal du 30 mars 2009 ; cet avenant a permis à l'auteur de projet de redéfinir certaines options du projet en concertation avec le Collège, et de finaliser la phase de propositions concrètes du SSC.

Un Comité d'accompagnement de la convention s'est réuni, le 18 mars 2009, avec les responsables administratifs de la Région, parmi lesquels le Fonctionnaire délégué. Lors de cette réunion, le Fonctionnaire délégué a émis plusieurs remarques qui ont été intégrées comme modifications aux plans par l'auteur de projet. Globalement, les options et les mesures d'aménagement ont cependant été approuvées provisoirement, tant par le Collège que par l'administration régionale.

Par la suite, une méthodologie d'analyse du projet de SSC a été définie par un groupe de travail au sein de la CCATM qui a entamé l'examen du projet à partir du 28 septembre 2009. Le 29 mars 2010, la CCATM a soumis le projet de Schéma de structure communal sous la forme d'un tableau de synthèse des recommandations relatives aux mesures d'aménagement. S'en sont suivies une discussion et une analyse des amendements relatifs à la question de la densité (nombre de logements à l'ha).

Le projet a ensuite été soumis à l'Agence Wallonne pour le Paysage et l'Environnement (JNC-AWP) pour avis et transmis au Collège communal, pour être soumis au Conseil communal du 8 décembre 2010 et adopté provisoirement avant la mise à l'enquête publique.

La Commune a reçu, de la DGO4 (Aménagement du Territoire...), la promesse ferme de subside équivalent à 80 % du montant des honoraires de l'auteur de projet (JNC-AWP).

Programme communal de développement rural (PCDR)

Le Programme communal de développement rural (PCDR) est une opération dans laquelle tous les volets de développement de la commune (économie, social, environnement, agriculture, etc.) sont pris en compte en prévoyant leurs effets et leurs retombées.

Un cahier des charges relatif à l'élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural a été approuvé par le Conseil communal du 28 juin 2009. Les quatre bureaux d'études soumissionnaires qui avaient remis offre dans les formes et délais prescrits ont été contactés pour savoir si leur offre restait valable, malgré les modifications du cahier des charges demandées par le Ministre en charge de la tutelle sur les pouvoirs locaux. Tous les quatre ont répondu par l'affirmative.

Le 25 août 2010, le Collège communal a attribué le lot 1 « Auteur de projet » au bureau d'étude AWP+E pour l'élaboration du Programme communal de Développement rural de Walhain. Le 27 novembre 2010, il a attribué le lot 2 concernant le processus participatif au même bureau d'étude.

Le Conseil communal de Walhain, en sa séance du 8 décembre 2010, a approuvé la constitution du quart politique de la CLDR (Commission locale de Développement rural).

Plan Communal d'Aménagement « W-01 » dit « de Perbais »

Le Conseil communal, en sa séance du 26 janvier 2009, a approuvé le choix de l'auteur de projet, M. Polet, Atelier d'Architecture et d'Urbanisme de Malèves ainsi que la convention liant la Commune et l'auteur de projet. Le plan de situation **de fait**, accompagné d'un reportage photos a été déposé le 8 juin, réceptionné après corrections le 25 juin, et présenté au Collège du 1^{er} juillet 2009.

L'étude des éléments nécessaires à l'établissement de la situation **de droit** a été réalisée conjointement par l'auteur de projet et les services communaux durant l'été. Les remarques des services Travaux et Urbanisme ont été transmises fin d'année à l'auteur de projet pour qu'il les intègre.

Les premières réunions sur la définition des options du futur PCA se sont déroulées dès le début de l'année 2010 avec les services communaux concernés, et, parallèlement, avec le Collège. Une réunion de travail entre l'auteur de projet et les services communaux sur les esquisses urbanistiques de l'avant-projet de PCA a eu lieu le 4 mai 2010. Un procès-verbal provisoire en a été réalisé et un échange de vues a eu lieu avec l'auteur du projet le 2 juin 2010.

M. Joseph Polet, lors du Collège communal du 25 août 2010, a présenté une esquisse de synthèse, reprenant la plupart des remarques formulées précédemment, à la suite de quoi, le projet a été approuvé pour présentation prochaine au Fonctionnaire délégué.

Commission consultative d'Aménagement du territoire et de Mobilité (depuis le 18 octobre 2007) - CCATM

- Est désigné, depuis la mise en place de la CCATM en date du 18/10/2007, le **Président** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité : M. Luc POELMANS ;
- Sont désignés en qualité de **membres du quart communal** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité :

	Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
1	M. Olivier LENAERTS (Majorité)	Mme Andrée MOUREAU- DELAUNOIS (Majorité)	M. Yves BAUWENS (Majorité)
2	Mme Isabelle DENEFF- GOMAND (Majorité)	M. Jean-Marie GILLET (Majorité)	M. Raymond FLAHAUT (Majorité)
3	M. André LENGELE (Opposition)	M. Marcel BOURLARD (Opposition)	Mme Cécile PIERRE-DELOOZ (Opposition)

- Sont désignés en qualité de **membres effectifs ou suppléants** de la Commission consultative aménagement du territoire et mobilité :

	Membre effectif	Premier suppléant	Second suppléant
1	Mme Danielle GALLETZ (Nil), professeur pré-pensionnée	<i>Non remplacé</i>	M. René SOMVILLE (Nil), médiateur indépendant retraité
2	Mme Yvette JONET (Nil), aide indépendante	Mme Géraldine PIRET (Nil), architecte	Mme Annick HOVINE (Nil), journaliste assistante d'université
3	Mme FAVREAU Marie-Christine (Tourinnes), cadre de banque	M. Philippe BORCHGRAEVE (Walhain), géomètre	Mme Francine DEVALCK (Walhain), expert-comptable
4	M. Yves BERTHOLET (Perbais), ingénieur agronome	M. Alexandre EVILARD (Walhain), agriculteur agronome	M. Vincent GERARDY (Walhain), ingénieur agronome
5	M. Vincent EYLENBOSCH (Nil), enseignant aménagement jardins	<i>Non remplacé</i>	<i>Non remplacé</i>
6	M. Stéphane DELFOSSE (Tourinnes), agriculteur salarié	M. J.-P. VAN PUymbROECK (Tourinnes), agriculteur	M. Adrien HERBILLON (Tourinnes), prof. science du sol
7	M. Olivier DELFORGE (Nil), entrepreneur	M. Robert VANDENBOSCH (Nil), entrepreneur	M. Réginald SLUITER (Tourinnes), restaurateur
8	M. Marc RUELLE (Walhain), ingénieur civil directeur SWDE	<i>M. Daniel VAN NAYPEN ** (Nil), urbaniste</i>	M. Joël DE HULTS (Tourinnes), architecte
9	M. André CLIPPE (Walhain), fonctionnaire	M. Jacques HENRY (Tourinnes), conseiller technique pensionné	<i>Non remplacé</i>

Autres participants :

- Mme Laurence SMETS, Bourgmestre-Echevine de l'Urbanisme → voix consultative.
- M. Christian RADELET, Fonctionnaire délégué SPW-DGO4 Aménagement du Territoire → voix consultative.
- Mme Agnès DECELLE, Conseillère Aménagement Territoire Urbanisme (CATU) → voix consultative.
- **Secrétariat** : M. Thierry DE BIE, Secrétaire de la CCATM jusqu'au 15 juillet 2010.

Modifications des membres :

- * Décès de M. Jean RENUART ; membre 2^{ème} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 17.12.2007;
- ** Démission de M. Daniel VAN NAYPEN ; membre 1^{er} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 29.02.2008 ;
- *** Démission de M. Luc DEWAERSEGGERS ; membre 2^{ème} suppléant non remplacé par décision du Conseil communal du 22.09.2008 ;
- **** Démission de Mme Nathalie VAESKEN ; membre 1^{ère} suppléante non remplacée par décision du Conseil communal du 29.06.2009 ;
- ***** Démission de M. Michaël MONTULET, membre effectif, dont le 1^{er} suppléant, M. Vincent EYLENBOSCH, est devenu l'effectif, par décision du Conseil communal du 10.11.2009 ;
- ***** Décès de M. Jacques KEKENBOSCH ; membre 2^{ème} suppléant remplacé par Mme Cécile PIERRE-DELOOZ par décision du Conseil communal du 11.01.2010 ;

Secrétariat : Mme Agnès DECELLE, gradué spécifique urbaniste.

Réunions officielles organisées en 2010 :**Dates et dossiers traités :****Séance n° 1 – 4 janvier 2010 : 3 demandes d'avis pour :**

- information de demande de la sprl GREENSTAR visant à construire un ensemble de 4 maisons (permis groupé) à la Rue de Saint-Paul.
- Demande de la s.a. « LNG Associates » visant à construire un ensemble résidentiel multigénérationnel à la Rue le Géronsart.
- Demande de Mme Quesada (Société DELTA BATI) visant à réaliser un ensemble de 4 logements à la rue Vieux-Warichet (permis groupé)

Séance n° 2 – 18 janvier 2010 :

- Discussion et débats sur le schéma de structure communal.

Séance n° 3 – 8 février 2010 :

- Discussion et débats sur le schéma de structure communal.

Séance n° 4 – 22 février 2010 : 2 demandes d'avis pour :

- Discussion et débats sur le schéma de structure communal.

Séance n° 5 – 10 mars 2010 : 1 demande d'avis pour :

- Projet de révision partielle du Plan de secteur WAVRE – JODOIGNE – PERWEZ en vue de l'inscription d'une extension à la zone d'extraction des sablières de Chaumont ;

Séance n° 6 : 16 mars 2010 : 1 demande d'avis pour :

- demande de Certificat d'urbanisme (CU2) de la sprl « Color + » pour la réalisation d'un projet groupé de 7 maisons à la Rue de la Culée
- analyse des propositions et amendements introduits pour les groupes 4 à 6 (pour les anciennes communes de Walhain, Tourinnes, et le quartier de Perbais) pour le Schéma de Structure communal.

Séance n° 7 : 29 mars 2010 : 1 demande d'avis pour :

- demande de Permis de lotir introduit par M. Martinot (Mart Estate S.A.) au Chemin des Vallées de Roux
- Projet de Schéma de structure communal : analyse du tableau de synthèse des recommandations relatives aux mesures d'aménagement + discussion et analyse des amendements relatifs à la question de la densité (nombre de logements à l'hectare).

Séance n° 8 : 19 avril 2010 : 2 demandes d'avis pour :

- demande de Permis de lotir introduit par la société LOTINVEST, via le Bureau d'études Concept, à la rue de Saint-Paul et du Tilleul.
- demande de principe de M. James KENNY (via le bureau de géomètres Dony) pour un projet d'immeuble à la rue aux Fraises.
- Information sur le suivi de la demande pour des éoliennes – projet « Alternative Green ».

Séance n° 9 : 21 juin 2010 : 1 demande d'avis pour :

- demande de permis d'urbanisme de la société H.D.H. (M. Laviolette) pour un projet de transformation et de construction d'un immeuble neuf contigu, en vue de créer 6 logements à la Grand'Rue à Perbais
- schéma de Structure communal : approbation des différents documents récapitulatifs du travail d'analyse de la CCATM.

Séance n° 10 : 6 septembre 2010 : 1 demande d'avis pour :

- demande de permis d'urbanisme de M. Nicolas CORDIER de la société « Notre Maison scrl » pour la « construction de 6 maisons sociales + 6 maisons moyennes avec aménagement des abords », sis à la rue du Trichon à Walhain.
- Information sur le suivi du projet GEWA2, projet éolien de la société Alternative Green.

Séance n° 11 : 8 novembre 2010 : 1 demande d'avis pour :

- demande de Permis de lotir en 6 lots dont 1 réservé en cours, sis Rue de l'Eglise et Rue Haute à Walhain au nom de Mr et Mme Francart-Stache.
- Information sur le projet éolien de la société Electrabel GDF-SUEZ, projet de parc éolien sur Walhain/Chaumont.

Service communal du Logement

Le travail de ce service s'articule autour de trois grands axes : l'ancrage communal, les services aux citoyens et la cartographie.

A. L'ancrage communal

Pour l'année 2010, comme pour l'année précédente, cette activité reste la tâche la plus importante du service. En effet, plusieurs grands projets avaient été mis sur les rails en 2009 et il était essentiel de poursuivre les efforts pour les mener à leur terme.

Un nouveau plan d'ancrage biennal était prévu pour 2010. Nous aurions donc dû déposer de nouveaux projets à cette occasion. Cependant, en raison des budgets et des délais de mise en œuvre jugés trop courts, le Gouvernement wallon a décidé de reporter d'un an ce plan d'ancrage. C'est donc en 2011, sauf autre report, que de nouveaux projets seront déposés.

1. Création de 2 logements d'urgence au « Pachis du Capitaine » à Tourinnes-St-Lambert

Alors même que les travaux de finition venaient de commencer, le Pachis a dû, bien malheureusement, être proposé en urgence (et c'est bien sa fonction) à une famille de Nil-Saint-Vincent dont la maison a été dévastée par un incendie début janvier. Le minimum des aménagements avaient alors été effectués pour pouvoir accueillir cette famille le jour même. Ensuite, c'est une dame seule qui a pu bénéficier de ce logement qui prouvait donc une fois encore sa grande utilité.

C'est seulement à la suite de ces deux « mises à disposition » que les derniers travaux ont pu être finalisés pendant les mois d'été.

Le 27 octobre, ces deux logements d'urgence, premiers véritables logements publics pour la commune, ont été inaugurés officiellement.

2. Création de 3 logements de transit et d'1 logement d'insertion dans la « maison des sans-abri » à Nil-St-Vincent

Suite aux retours favorables de la Région wallonne pour ce dossier, les travaux ont pu commencer au mois d'avril. Il nous faudra cependant compter sur une chambre de moins dans le collectif de transit du rez-de-chaussée car les surfaces de vie ont finalement été jugées trop exigües par la Région. Nous conservons néanmoins ce logement « en réserve » comme logement subsidiable puisqu'il avait été approuvé dans le plan d'ancrage.

Les travaux touchent à leur fin et devraient être définitivement terminés dans le courant du mois de janvier, conformément au cahier des charges.

Malgré quelques surprises, inévitables lorsqu'il s'agit de rénovation, le budget a été largement respecté puisqu'il se situe bien au-dessous de ce qui avait été planifié initialement. En effet, le montant approuvé par le Conseil communal du 27 avril 2009 était de 233.342,62 € htva. Sauf grosse surprise, le montant final devrait se situer autour de 200.715,18 € htva !

Rappelons que ce budget sera financé à hauteur de 156.717, 86 € par la Région wallonne. Une autre prime a été demandée à la Province qui pourrait couvrir encore la moitié de la partie non prise en charge par la Région.

3. Création de 12 logements sociaux et moyens à la rue du Trichon

De nombreuses discussions avec la Société de Logements de Service Public (SLSP) « Notre Maison », maître de l'ouvrage et le maître d'œuvre ont eu lieu cette année pour la finalisation du projet. En effet, il était important que celui-ci soit, *in fine*, parfaitement intégré au bâti existant, tout en répondant à de nombreuses contraintes techniques et économiques.

Le permis d'urbanisme a été délivré par le Fonctionnaire délégué le 29 septembre 2010. La mise en adjudication est prévue pour la mi-décembre et les travaux devraient débiter au printemps 2011.

4. Création de 6 logements sociaux et moyens à la rue du Muguet

Ce projet a été introduit et accepté dans le plan d'ancrage 2009-2010. Et, chose nouvelle, c'est la commune elle-même qui sera maître d'ouvrage.

En raison de la mise en place d'un Plan Communal d'Aménagement sur la zone, une demande de délai supplémentaire a été introduite auprès de la Région wallonne. Il est en effet préférable de connaître les prescriptions générales du PCA pour aller plus avant dans ce projet. L'année 2011 devrait donc voir celui-ci progresser à grand pas.

5. Création de 2 ou 3 logements sociaux et moyens à la rue Chèvequeue

Cet autre projet du plan d'ancrage communal 2009-2010 vient de prendre son départ de manière tangible puisque la SLSP Notre Maison, maître d'ouvrage, vient de désigner un bureau d'architecte pour élaborer le projet. Dès l'acceptation de cette désignation par la Société Wallonne du Logement (SWL), soit début janvier 2011, les discussions devraient commencer, pour donner vie à cette nouvelle entreprise, par l'élaboration du projet architectural lui-même.

B. Les services aux citoyens et l'administration des biens immobiliers

1. 1. Information aux citoyens, primes et questions relatives au logement

La prime pour laquelle les citoyens consultent habituellement le plus le service logement est la prime à la réhabilitation pour laquelle certains documents doivent être remplis par l'administration communale. Etant donné la complexité des démarches et le nombre important de documents à remplir, une aide administrative est également souvent nécessaire pour guider les citoyens.

Le 1^{er} mai 2010, cependant, de nombreux changements sont intervenus et la nouvelle prime au double vitrage a connu un beau succès, au détriment des primes à la réhabilitation (qui étaient souvent introduites pour les châssis seulement). La demande pour cette prime « double vitrage » a l'avantage d'être plus simple à introduire que la précédente. Pour 2010, 8 demandes de primes à la réhabilitation et 8 demandes de primes « double vitrage » ont été introduites, ce qui est équivalent à 2009.

2. Lutte contre les logements inoccupés et insalubres

La lutte contre les logements inoccupés est certes essentielle, mais elle est aussi très difficile à mettre en œuvre et ce, dans toutes les communes. La Région wallonne a d'ailleurs à ce sujet mis en place plusieurs journées de concertation afin de trouver des solutions aux problèmes de terrain rencontrés tous azimuts.

Soucieuse de privilégier le dialogue, la Commune de Walhain tente prioritairement de convaincre les propriétaires de tels biens de les remettre dans le circuit locatif, entre autre via une mise en gestion à l'Agence Immobilière Sociale du Brabant Wallon. Cette collaboration devrait aboutir prochainement à la remise en location, à un prix raisonnable, de divers logements, actuellement inoccupés et/ou insalubres.

Un autre bâtiment, inoccupé et insalubre a maintenant été mis à la vente pour démolition ultérieure et reconstruction d'un nouveau logement. Cette politique du dialogue permet donc de résoudre doublement les problèmes puisque, bien mieux qu'une taxe, ce sont de nouveaux logements qui vont, petit à petit, voir le jour.

Plusieurs demandes sont aussi parvenues au service concernant des problèmes de salubrité de logements mis en location. Ce sont alors les locataires qui s'adressent à nous pour trouver les solutions à ces problèmes. Solutions que l'on recherche le plus souvent via un dialogue avec le propriétaire et, en cas d'échec, en collaboration avec le service de la Région wallonne compétent pour réaliser les enquêtes de salubrité.

C. La cartographie

Cette tâche, de grande ampleur, devrait réellement être mise au premier plan dans le courant de l'année 2011. C'est en effet un travail important qui est nécessaire à sa mise en œuvre et les dossiers plus urgents en repoussent souvent la priorité.

En 2010, cependant, de nombreux nouveaux « projets » ont encore été établis avec le logiciel ARC GIS pour des demandes ponctuelles en matière d'urbanisme, de travaux publics, pour visualiser au mieux les projets de logements ou pour établir des cartes thématiques de Walhain. Nous retiendrons par exemple :

- Une carte localisant les diverses fiches touristiques, utilisée par l'Office du Tourisme pour la publication de ces fiches.
- Une carte des sentiers
- Une carte des voies lentes de Walhain
- Des cartes d'implantations des projets de logements sur images satellite afin de déterminer les meilleures implantations de ceux-ci.
- Plusieurs cartes « multi thématique » utilisées dans les dossiers importants tels que celui des sablières, celui des éoliennes, etc. Ces cartes détaillées qui recoupent plusieurs informations géo-localisées sur un même support servent souvent d'argument de poids et à valeur scientifique pour défendre les intérêts de la commune.

7. TRAVAUX – MOBILITE

Le Service Communal des Travaux s'est réorganisé, depuis 2008, en optant pour une répartition du personnel ouvrier en neuf équipes. Le travail des équipes est coordonné par Benoît Marchal. Celui-ci organise une réunion hebdomadaire avec chaque responsable d'équipe afin de coordonner le travail et de prévoir le matériel nécessaire au chantier. Il rédige chaque semaine un planning qui est soumis au Collège communal pour approbation. Le planning est remis au responsable d'équipe lors de la réunion suivante.

Un petit mot sur l'épandage hivernal :

Il est bon de savoir que, lors de l'épandage de nuit, les véhicules quittent le hangar à 3h30 au plus tard. Le camion a en charge les voiries principales et le trajet du bus, tandis que les deux tracteurs s'occupent des petits hameaux et voiries secondaires.

Le camion réalise un épandage sur toutes les voiries principales avec une trémie chargée de quatre tonnes de sel. Les tracteurs, eux, réalisent leur circuit avec deux saloirs chargés d'une tonne de sel et rechargent deux fois par sortie.

Le sel de déneigement n'est efficace que lorsqu'une circulation constante s'opère dessus. Un épandage dans toute l'entité coûte 1000 €.

Travaux subsidiés par le Service Public de Wallonie

Réalisés :

Entretien de 4 tronçons de voirie suite aux dégâts d'hiver

Ces travaux d'entretien concernent des tronçons des rues Saint-Vincent, Margot, Moulin Saint-Lambert et des Six Heures. Ils consistent à remplacer le tapis asphaltique et ont été réalisés au printemps 2010 par la société PIRLOT, pour un montant total de 58.072,07 € tva. La réception provisoire de ces travaux a été faite le 9 juillet 2010.

Réhabilitation de 3 sentiers

Il s'agit des sentiers n° 2 vers le Centre de la Belgique, n°5 reliant les rues du Maieur et de l'Abbaye et n°63 reliant les rues Saint-Vincent et du Trichon. Les travaux ont été réalisés par les entreprises MASSET adjudicataires du marché passé par procédure négociée. Le but est de rendre ces sentiers praticables aux modes de transport « doux » et aux personnes à mobilité réduite. Le montant total des travaux s'élève à 74.931,97 € tva et la subvention accordée s'élève à 54.000 €.

Leur inauguration a eu lieu le 20 septembre 2010.

Sécurisation du carrefour Ourdons –Maieur

Les travaux de sécurisation ont été réalisés par les entreprises Masset (sur base d'un marché par procédure négociée sans publicité) pour un montant de 59.649,33 tva. La réception provisoire des travaux est programmée pour janvier 2011.

Rénovation des trois terrains de tennis à Walhain centre

Le service technique a étudié un système de nature à rénover le revêtement des terrains de tennis tout en conservant le résultat des travaux subventionnés précédemment (2002). Il s'agissait donc de poser un revêtement (tapis et sable synthétiques) sur celui qui existait déjà. C'est la société MATON Sports qui a remporté le marché pour 52.004,64 € tva. La promesse ferme de subsides a été octroyée le 17 décembre 2009 ; les travaux ont débuté le 12 avril 2010 et ont été réceptionnés le 23 avril 2010. Le tennis Club de Walhain y a participé pour une somme de 7.000 €.

Rue de Blanmont, rue de la Tour et rue Géronsart :

L'égout situé rue de Blanmont, rue de la Tour (entre la RN4 et le Nil) et l'égout situé entre le lotissement de la rue Géronsart et de la rue de la Tour ont été examinés au moyen d'une caméra par un service gratuit de l'IBW.

En cours de réalisation :

Plan triennal : Rue Chèvequeue

La promesse ferme de subsides pour l'adjudication nous a été notifiée par le Service Public de Wallonie le 2 juin 2010, avec une subvention de 313.580,00 €. C'est la Société EUROVIA qui a remporté l'adjudication pour un montant de 506.854,37 € tva.

Le remplacement du tapis asphaltique et l'organisation de parkings dans la rue Chèvequeue et au carrefour avec la rue Gailly ont été réalisés au mois de novembre 2010. Par suite des conditions climatiques, le prolongement de la piste cyclable jusqu'au centre sportif et jusqu'à l'école communale de Walhain, ainsi que la sécurisation des carrefours par de l'asphalte rouge, l'implantation des zones de parking et les filets d'eaux coulés seront réalisés à partir du mois de mars 2011.

Construction d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS

Dans le cadre d'un appel à projets de financement alternatif pour certains bâtiments publics, le Gouvernement wallon a notifié (le 20 mai 2008) sa décision d'octroyer à la Commune de Walhain une subvention dont le montant est plafonné à 600 000 €, pour la réalisation d'une crèche couplée avec une infrastructure assurant la synergie Commune/CPAS. Les travaux sont estimés à 849.038,95 € htva. Un marché de services a été lancé pour la désignation d'un bureau d'étude. C'est le Bureau VLA – Architecture qui a été désigné par le Collège communal en sa séance du 15 octobre 2008.

La conception de la crèche de Walhain est fondamentalement inspirée par une approche éco-constructive : les matériaux sont choisis pour leur aspect pratique (entretien) et leur résistance. Le nouveau bâtiment, conçu sur trois niveaux, rez, 1^{er} étage et caves, permettra d'aménager deux espaces distincts : la crèche et les bureaux administratifs (avec deux entrées séparées).

Le dossier-projet a été approuvé par la Tutelle (SPW) le 8 février 2010. Suite à cela, une adjudication publique par lots (de 1 à 6) a été lancée le 10 mars 2010. Dans un premier temps, aucune offre recevable n'était parvenue pour les lots 3 et 4. La procédure a été relancée une première fois pour ces deux lots, le 5 mai, à nouveau sans offre recevable et une deuxième fois le 27 juillet 2010.

Les lots 1, 2, 5 et 6 ont été attribués le 12 mai 2010 :

- le lot 1 (gros oeuvre) pour un montant de 303.967,70 € htva à la société COFEMAC ;
- le lot 2 (toiture) pour un montant de 48.797,20 € htva à la société Toitures-CHRISTIAN ;
- le lot 5 (sanitaires-chauffage) pour un montant de 203.226,74 € htva à la société EDIC ;
- le lot 6 (électricité) pour un montant de 66.739,14 € htva à la société WAUTHIER CTP.

Les lots 3 et 4 ont été attribués le 22 septembre 2010 :

- le lot 3 à l'entreprise FRESON pour un montant hors options de 78.727,31 € htva ;
- le lot 4 à l'entreprise SOGEPAR pour un montant hors options de 118.632,49 € htva.

Prolongation de la piste cyclable de la Rue Chèvequeue à Môgreto

Les travaux sont subventionnés à concurrence de 80% et plafonnés à 140.000 €. Nous avons reçu la promesse ferme de subsides le 12 janvier 2010. Le marché de services a été lancé pour désigner un géomètre afin de réaliser le plan de bornage. Le géomètre LEDOUX y travaille en vue de procéder aux expropriations nécessaires. Le dossier est en cours chez le notaire Bombeeck en vue de procéder au rachat des parcelles expropriées.

Chalet du tram

Un dossier a été rentré par la Commune au SPW le 8 juillet 2009 pour pouvoir financer une extension du chalet afin d'y installer des sanitaires. Mme Blanchart a été désignée comme architecte pour le dessin des plans et pour la demande de permis (octroyé le 9 juin 2009). Un marché de travaux et de fournitures a alors été lancé par adjudication publique, après approbation par le Conseil communal en sa séance du 29 juin 2009. La promesse ferme de subsides, pour un montant total de 70.340 €, a été actée le 14 juillet 2010 suite à quoi les marchés ont été attribués comme suit :

- gros oeuvre à DBL Construction pour un montant de 85.478 € tvac
- fournitures à divers fournisseurs pour un montant de 5.298,63 € tvac.

Les travaux de finition sont réalisés par nos ouvriers communaux.

Voiries

Par suite d'un appel à projets émanant du Ministre Paul FURLAN, pour l'obtention d'une aide financière octroyée aux communes pour assurer la réparation et la propreté des voiries communales, y compris les trottoirs et les infrastructures sportives, le Collège, en sa séance du 10 novembre 2010, a approuvé le formulaire de demande de subvention.

Travaux subsidiés par la Communauté Française

Réalisé :

Réfection d'une des toitures de l'Ecole de Perbais

C'est l'entreprise GRUSELLE-LIBERT qui a remporté le marché par procédure négociée. La promesse ferme de subsides nous est parvenue le 3 mars 2010 pour un montant de 16.638,55 €. Les travaux ont été réalisés au mois d'août 2010 pour un montant de 17.506,89 € tvac et réceptionnés le 9 septembre 2010.

En cours de réalisation :

Ecole de Perbais :

Le 20 mai 2009, le Collège communal avait introduit un dossier dans le cadre du Programme prioritaire de Travaux (PPT) 2010-2011, pour construire une nouvelle classe en dur afin de remplacer l'actuel module-classe préfabriqué. Le 7 octobre 2010, la Commune a reçu de la Communauté française l'assurance que le projet serait repris dans le cadre de l'exercice 2011. A cet effet, un marché de services est en cours de réalisation pour la désignation d'un architecte. Le coût des travaux est estimé à 240.000 € tvac et la subvention s'élève à plus de 168.000 € tvac.

Rénovation et construction de l'école de Tourinnes-Saint-Lambert,

La phase 0 des travaux est terminée : il s'agit de nouveaux WC, pour les filles et pour les garçons.

La phase 1 est en cours actuellement :

- Construction d'une cour de récréation et d'un nouveau bâtiment comprenant 3 classes, un réfectoire et une garderie.
- Divers aménagements (surface de jeux pour les petits), plantations, clôture, requalification de l'entrée de l'école.

Un marché public de travaux a été annoncé au Moniteur et trois sociétés ont remis offre. Suite aux rapports d'analyse d'offres et d'attribution, le Collège communal, en sa séance du 8 octobre 2008, a désigné comme entrepreneur la société TECHNOTRA pour un montant de 1.250.334, 11€ htva.

La notification a été envoyée à l'entreprise adjudicataire Technotra le 28 mai 2009 avec l'ordre de commencer les travaux le 05 août 2009, pour un montant rectifié de 1.262.482, 27 € htva suivant la modification du rapport des pompiers (les suppléments liés au rapport des pompiers sont subsidiés également).Le permis d'urbanisme a été accordé le 20 octobre 2008.

Nous avons reçu une promesse ferme de subsides à 60% + 5 % de la part de la Communauté française.

La 1^{ère} phase devrait être terminée au plus tard pour le congé de Pâques 2011. La phase 2, c'est-à-dire la réhabilitation du bâtiment existant débutera alors.

Travaux subsidiés par la Province du Brabant Wallon

Réalisé :

Petit Patrimoine populaire

L'administration a introduit un dossier de candidature pour la réfection de la Chapelle des Trois Tilleuls. Les travaux, réalisés en novembre 2010 par nos ouvriers, ont consisté à remplacer, à l'identique, le cimentage, à poser une toiture en ardoises naturelles et une ceinture de béton de fondation. Le montant des travaux s'est élevé à 3.454 € tvac avec une subvention annoncée à 80% et plafonnée à 2.500 €.

En matière de mobilité

L'administration a introduit un dossier de candidature pour un projet pilote relatif à l'étude d'un concept d'effet de porte pour nos entrées de villages ou d'agglomérations. Le projet vise aussi à y associer d'autres communes, ce qui permettrait d'unifier notre paysage routier. Le montant du projet d'étude est estimé à 12.000 € tvac avec une subvention ferme de 80%, plafonnée à 10.000 €. Le cahier de charge concernant l'étude du concept (marché de service) a été approuvé par le Conseil communal, en sa séance du 10 novembre 2010.

Sécurisation des abords de l'école de Nil

Par suite du refus du Gouvernement wallon pour le dossier que nous avons introduit dans le cadre du crédit d'impulsion 2010, nous avons envoyé un projet à la Province pour financer la sécurisation des abords de

l'école de Nil (trottoirs sécurisés par des barrières, passages pour piétons et éclairage). Ce projet a été approuvé par le Collège communal du 6 octobre 2010 et son coût est estimé à 74.414 € tvac. La Commune a reçu un subside dont le montant est connu mais n'est pas encore officiel.

Monument aux morts

Le 17 novembre 2010, suite à un appel à projets émanant de la Province, le Collège communal a remis un dossier pour la réhabilitation du monument aux morts du Square Roi Baudouin.

Travaux sur fonds propres :

En cours de réalisation :

Caveaux et colombariums

Des caveaux et des colombariums seront placés dans les cimetières de Nil-Saint-Vincent, Walhain et Tourinnes-Saint-Lambert. ; le mode de passation du marché a été approuvé par le Conseil communal en séance du 26 juillet 2010 et le marché a été lancé. La société DP Jardins a été désignée pour un montant de 43.103,15 € htva. Les travaux sont en cours et devraient être réceptionnés avant la fin de l'année 2010.

Maison Saint-Joseph

Le rez-de-chaussée et le premier étage du bâtiment avant sont terminés.

Deux projets restent à finaliser : la construction d'un étage pour le bâtiment arrière, la réfection et la modification de la toiture. Un permis d'urbanisme a été délivré à la Commune le 2 août 2010 pour ce faire.

Charroi automobile

Véhicule et type	Immatriculation	Mise en circulation	Carburant	Première mise en circulation	Affectation	Kilométrage au 1 ^{er} décembre 2010
Autobus BMC	BRV 901	23/03/2010	Diesel	04/01/2010	Ecoles	16.910 kilomètres
Camion Mercedes Atego 1828 AK tribenne 4x4 + grue	GUV 517	01/03/1999	Diesel	1999	Travaux	110.746 kilomètres
Camion Renault	SSH093	03/11/2004	Diesel	1994	Travaux	172.326 kilomètres
Camion-Balayeur DULEVO	EWS131	07/01/2002	Diesel	2001	Intercommunal	/
Citroën Berlingo	JQS769	04/04/2003	Diesel	2003	Population	/
Citroën C15	GPQ328	31/05/2002	Diesel	2002	Travaux	97.697 kilomètres
Compresseur	QBQ826	21/10/2004	Essence	2004	Travaux	1802 heures
Ford Transit D blanc	EUL741	06/03/2002	Diesel	1992	Travaux	184.494 kilomètres
Ford Transit vert	SIQ 881	18/10/2007	Essence	1991	Travaux	71.621 kilomètres
Hydrocreuse Menart	«	12/06/1991	«	1991	Travaux	«
Pelle mécanique PEL-JOB EB16 + remorque	«	«	Diesel	1997	Travaux	4891 heures
Remorque (pour rouleau vibrant)	«	«	«	«	Travaux	«
Remorque (pour tracteur ISEKI)	«	«	«	«	Travaux	«
Remorque tribenne	«	01/07/1980	«	«	Travaux	«
Remorque tribenne	«	«	«	«	Travaux	«
Renault Kangoo	RKG455	31/05/1999	Diesel	1999	Serv. Tech.	88.800 kilomètres
Renault Kangoo	KDT405	28/03/2000	Diesel	2000	Travaux	118.302 kilomètres
Rouleau vibrant hydrost. Sovemat	«	07/08/1981	Diesel	1981	Travaux-voirie	«
Tracteur Ford 7700	EPP595	24/11/1980	Diesel	1980	Travaux	9860 heures
Tracteur Massey Ferguson	CSX297	06/09/1991	Diesel	1985	Travaux	7.599 heures
Tracteur Same Aurora 45	BBE036	05/07/1996	Diesel	1979	Travaux/ foot	/
Tracteur Same Lazer 110 DT	SEP975	04/11/1999	Diesel	1999	Travaux	5.912 heures
Tracteur tondeuse ISEKI SG 17	«	«	Diesel	«	Travaux	/
Tracteur tondeuse ISEKI SGR 22	«	«	Diesel	«	Travaux	/
Tracto-Pelle Case 580 G	DYU471	25/08/1997	Diesel	1989	Travaux	6048 heures
Tondeuse Roberine			Diesel		Foot	/
Bus DAF	XUV628	18/10/2007		1990		142.713 kilomètres
Camion Volvo N10	XVV627	18/10/2007		1989		7.336 kilomètres
Tracteur Newholland-T6030	992AKI	12/05/2009	diesel	idem	travaux	863 heures
Camionnette Mercedes	863 BUI	30/06/2010	diesel	30/06/2010	espaces verts	3288 kilomètres

/ : signifie que le compteur ne fonctionne plus ou que le compteur des véhicules à l'entretien ne peut être relevé.

En caractères gras : véhicules achetés en 2010.

Frais de Fonctionnement		
	Véhicules (entretien, réparations)	Véhicules Police (entretien, réparations)
1997	2.046.790 FB	138.099 FB
1998	1.579.600 FB	59.004 FB
1999	1.633.144 FB	63.964 FB
2000	1.541.982 FB	104.276 FB
2001	1.271.811 FB	103.085 FB
2002	35.506,88 €	X
2003	45.005,64 €	X
2004	44.271,26 €	X
2005	56.265,26 €	X
2006	86.997,33 €	X
2007	85.341,84 €	X
2008	70 961,00 €	X
2009	65.819,00 €	X
2010	65.571,13 €	X

Carburant		
	Véhicules	Véhicules Police (entretien, réparations)
1997	458.342 FB	88.213 FB
1998	469.490 FB	99.681 FB
1999	486.899 FB	75.033 FB
2000	732.899 FB	126.712 FB
2001	577.289 FB	126.684 FB
2002	14.842,12 €	X
2003	13.725,73 €	X
2004	18.940,55 €	X
2005	26.329, 73 €	X
2006	26.763,61 €	X
2007	24.196,74 €	X
2008	28.230,66 €	X
2009	25.984,00 €	X
2010	42.728,69 €	X

Commission consultative de la mobilité

La commission de la mobilité était constituée exclusivement de membres du Conseil communal :

M. Jean-Marie GILLET (Président)
M. André LENGELE
M. Olivier LENAERTS
M. Jacques KEKENBOSCH (décédé le 15 décembre 2009)
M. Philippe MARTIN
M. Christian REULIAUX
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND

Avec le décès de Jacques Kekenbosch, la Commission a perdu un membre assidu et très attentif aux projets dans sa commune. Dans le cadre du remplacement de Jacques, il s'est révélé que cette commission, créée au moment de la mise en place du Plan Intercommunal de Mobilité n'avait pas de fondement légal et qu'elle devait faire l'objet d'un nouveau passage par le Conseil communal sur base d'une composition plus large.

C'était l'occasion de fusionner la « Commission mobilité » constituée de membres exclusivement issus du Conseil communal et le Comité consultatif de la mobilité constitué exclusivement de citoyens aux côtés de l'Echevin de la mobilité. Aucun candidat extérieur ne s'étant manifesté, cette Commission poursuivra probablement ses travaux sur base d'un élargissement de son ancienne composition à différents acteurs de la mobilité.

Le fil conducteur des travaux reste bien entendu le plan intercommunal de mobilité (PICM) dans lequel ont été associées les communes de Gembloux, Perwez, Sombreffe et Chastre. Mais par ailleurs, il faudra aussi tenir compte dorénavant du Plan de Mobilité provincial et du schéma de structure qui rentre, début 2011, dans sa phase finale d'approbation. L'objectif étant la mise en œuvre du plan de mobilité tout en évaluant régulièrement ses effets.

En outre, les objets principaux à l'ordre du jour cette année étaient liés à des projets en cours:

- **Test de zones de stationnement dans la Drève Chèvequeue ;**
- **Aménagement du carrefour Ourdons/Maieur**
- **Aménagement du rond-point sur la N4 à Nil**
- **Divers aménagements mobilité dans le cadre de lotissements en demande de permis**

8. ENVIRONNEMENT – ENERGIE

Commission consultative de l'environnement

Membres

M. Olivier LENAERTS , M. Jean-Marie GILLET, M. Hugues LEBRUN, M. Michaël MONTULET, M. Vincent LETHE, M. Laurent GREGOIRE, Mme Renate WESSELINGH, M. Jean-Pierre VAN PUymbROECK, M. Michel INSTALLE, M. Hervé DEMASY, M. Etienne OFFERGELD, M. Cédric HARMAN M. Samuel BROEDERS, M. Pierre MATZ, Mme Marina LOHEST, M. Jean-Luc GILOT,	Président Membres issus du Conseil communal Représentants des groupes politiques du Conseil communal ; Membres à titre personnel
--	---

Secrétaire : Mme Brigitte MAROY : convocations, participation aux réunions, procès-verbaux des réunions, relais des projets et demandes vers le Collège, mise en œuvre des actions sélectionnées, rapport d'activités.

Réunions :

- **07/01/2010** : schéma de structure communal : analyse et commentaires des parties en lien avec l'environnement ;
- **04/02/2010** : organisation de la Semaine sans pesticides de mars 2010 : programme, intervenants, contenu des stands, ...
- **(16/02/2010** : réunion d'un groupe de travail constitué de membres de la Commission dans le cadre des actions de la Semaine sans pesticides) ;
- **04/03/2010** : éoliennes ;
- **29/04/2010** : charte de ruralité, bilan de la Semaine sans pesticides, plantes invasives, jardin solidaire ;
- **03/06/2010** : charte de ruralité : graphisme, projets semaine de l'arbre 2010, problématique des déchets verts, bandes non cultivées en bordure de voirie, agent constatateur, Opération rivières propres ;
- **02/09/2010** : déchets verts, programme d'actions 2011-2013 du Contrat de rivière, nuisances aériennes ;
- **04/11/2010** : déchets verts, priorités du programme d'actions 2011-2013 du Contrat de rivière, nuisances aériennes, éoliennes, projet nichoirs, possibilité d'accueil de nouveaux membres ;
- **02/12/2010** : rapport d'activités 2010, Agenda 21 Local, inondations et programme d'action CR, protection des zones humides et zones de reboisement du SSC, déchets de chantiers privés et agent constatateur.

Agenda 21 local

- Suivi des journées de formation obligatoire pour les éco-conseillers dans le cadre du subsidé Agenda 21 local ;
- Engagement d'un stagiaire éco-conseiller : définition d'un projet de stage, introduction de la demande à l'Institut Eco-conseil, sélection du stagiaire, suivi administratif des procédures ;

- Rédaction du rapport A21L (présentation des actions communales 2010 répondant aux critères de développement durable) : travail effectué par le stagiaire éco-conseiller et accompagnement par l'éco-conseillère ;
- Présentation de l'A21L au Collège, Conseil communal, personnel administratif, commission environnement : travail effectué par le stagiaire et accompagnement par l'éco-conseillère.

Développement rural

- Information au Collège sur les liens Développement rural - A21L ;
- Poursuite des procédures d'attribution du marché de service pour l'Opération de Développement Rural.

Déchets

- Collecte des encombrants : informations à la population et suivi avec l'IBW ;
- Collecte des réutilisables : mise en place, renouvellement des conventions avec l'AID et l'IBW, publicité des collectes, informations à la population, suivi ;
- Création de la Ressourcerie de la Dyle : suivi de la convention ;
- Collecte des sapins de Noël en janvier 2010 : publicité, suivi ;
- Collecte « amiante-ciment » avec les sacs de l'IBW : information au public, suivi ;
- Bilan et réflexions sur la collecte des déchets verts, propositions de nouvelles formules ;
- Organisation d'une formation de guides composteurs avec subside de la province du Brabant wallon : mise en place, participation à la formation, suivi et coordination administrative ;
- Nouvelle convention avec l'IBW pour les parcs à conteneurs : suivi administratif ;
- Relais des campagnes IBW pour les parcs à conteneurs (collecte de vélos, collecte de jouets, sensibilisation au réemploi, collecte des bâches agricoles, collecte des emballages phyto, ...) ;
- Relais vers le parc à conteneurs : contacts, relais des problèmes ;
- Organisation de la distribution des sacs « prépayés » à la population, documents à joindre à l'enrôlement de la taxe sur l'enlèvement des déchets, ... ;
- Relais vers l'IBW des problèmes de collectes en porte-à-porte (ordures ménagères, papier-carton, PMC) ;
- Documents administratifs et déclarations diverses en lien avec les déchets (OWD, IBW, ...) ;
- Sensibilisation à la prévention des déchets et à l'éco-consommation (durant la journée des associations, semaine sans pesticides,...) : documentation, panneaux d'exposition, stands, ... ;
- Participation à la campagne « Propreté autour des bulles à verre » de l'IBW : suivi administratif et coordination avec l'agent constatateur ;
- Participation à la campagne « Gestion des déchets de papier au sein des administrations communales » de l'IBW : suivi assuré par le stagiaire éco-conseiller ;
- Coût vérité : calcul du coût vérité réel 2009, suivi des chiffres 2010, budget 2011 ;
- Bilan des initiatives communales de collectes sélectives pour l'IBW, déclaration de créance ;
- Déchets communaux : gestion des huiles usagées.

Coût vérité WALHAIN

	Recettes	2010 Budget	2011 Budget	<i>COMMENTAIRES</i>
1.	Contributions perçues pour la couverture du service minimum ; Irrecouvrables	154 000 - 7 700	151 130	4318 enrôlés x 35 €
2.	Produit de la vente de sacs payants ou vignettes ; Sacs déchets verts	83 000 300	141 000	Montant évalué à partir du coût-vérité réel 2009 et augm. démographique
3.	Redevance pour l'enlèvement des encombrants non incluse dans la contribution visée au point 1 ; encombrants déchets verts	2 000 2 000	300 3 000	Collecte des encombrants au cas par cas (sous-traitance à l'IBW) Collecte des déchets verts au cas par cas sur inscription
4.	Redevance ou taxe pour l'enlèvement des déchets en cas d'abandon ou dépôt non conforme de déchets provenant de l'activité usuelle des ménages ;	11 468,80		Estimation à confirmer
5.	Part de la taxe sur les secondes résidences afférente à la gestion des déchets ménagers et non incluse dans la contribution visée au point 1 ;			
6.	Produit de la vente des déchets collectés sélectivement ;			
7.	Subsides régionaux et provinciaux perçus directement par la commune ;			
8.	Toutes autres contributions perçues pour la couverture des services complémentaires ;	500	300	contribution coll. et trait. déchets verts en porte-à-porte (sapins de Noël)
9.	Primes ou bonifications perçues par l'intercommunale dans le cadre de l'obligation de reprise des déchets d'emballages ménagers ;			
	TOTAL	235 568,80	295 730,00	
	Taux de couverture coût-vérité	96,43 %	97,03 %	

Nature

- Plantations : réalisations en 2010 de projets « Semaine de l'arbre 2009 » (haies tennis, cimetière de Nil, Saint-Fromont) : commandes, conseils techniques, suivi ;
- « Semaine de l'arbre 2010 » : introduction de diverses demandes de subsides : haie Chapelle Sainte Anne, école de Perbais, Potawal, distribution d'arbres ;
- Nouvelles plantations sur espaces publics : place Clochemerle ;
- Suivi des plantations d'arbres des espaces publics : remplacement, entretien, protection ;
- Fleurissement de la commune : suivi administratif, commandes ;
- Gestion différenciée : rencontre des services travaux et environnement avec le pôle de gestion différenciée, participation à des séminaires sur la gestion différenciée et le fleurissement, recherche d'un stagiaire pour mise en place de la gestion différenciée des espaces verts publics ;
- Semaine sans pesticides : organisation de 2 projections du film « Nos enfants nous accuseront » et de la Journée Nature et Santé : organisation générale, mise en place des stands, coordination des participants, promotion, suivi ;
- Projet Biodiversité 2010 : obtention d'un subside de la Province du Brabant wallon pour projet à l'école de Perbais ;
- Arbres remarquables : collaboration avec Natagora pour intégrer de nouvelles propositions d'arbres à classer et suivi des arbres classés ;
- Appels ponctuels au service concerné de la Région wallonne pour le piégeage des rats musqués.

Eau et inondations

- Nouveau contrat d'égouttage SPGE - IBW- commune de Walhain pour l'assainissement des eaux résiduaires urbaines: prise de connaissance, suivi administratif ;
- Révision du PASH : contacts avec SPGE et IBW pour initiation et démarrage de la procédure ;
- Mise en place du collecteur de Nil : suivi administratif pour information aux riverains ;
- Raccordement à l'égout des rues du Centre et Chèvequeue : courrier aux riverains en infraction ;
- Contrat de rivière : inventaire 2010 des points noirs et points noirs prioritaires ;
- Contrat de rivière : élaboration du programme d'action 2011-2013 ;
- Contrat de rivière : lien avec les bénévoles pour le relevé des invasives ;
- Contrat de rivière : Opération rivières propres (lutte contre les dépôts de déchets le long des berges) : relevé des infractions, suivi administratif, collaboration avec l'agent constatateur ;
- Contrat de rivière : test d'un protocole d'enquête sur les inondations avec le SPW et le Contrat de rivière ;
- Participation à des réunions thématiques du contrat de rivière (délinquance environnementale, plantes invasives) ;
- Inondations à Alvaux : organisation d'une réunion de terrain avec les communes de Mont-Saint-Guibert, Walhain et le SPW ;
- Alternative biologique de curage des ruisseaux : rencontre avec une société privée, contacts avec communes et autre province réalisant ce type d'action, recherche de subsides ;
- Cours d'eau non navigables : visite annuelle avec le commissaire voyer, suivi administratif des problèmes et infractions ;
- Gestion de l'eau : informations et documentation fournies à des enseignantes ;
- Système d'épuration individuelle : informations aux citoyens, lien avec le SPW lors de problèmes.

Agriculture

- Dégâts aux cultures : recensement des plaintes, contact avec les experts agricoles, visites de terrain, convocation de la Commission de constat des dégâts agricoles, suivi administratif ;
- Recensement des cultures maraîchères 2010 ;
- Courriers divers aux agriculteurs (recensement, bandes enherbées de bords de route, dégâts agricoles, production locale,...).

Energie

- Déclarations de créance pour les subsides UREBA ;
- Projet PAPE (plan d'action préventive en matière d'énergie) pour le CPAS : partie technique du projet et plan d'actions ;
- Communes énerg-éthiques : rapport final, suivi administratif ;
- Projet PALE (plan d'action locale en matière d'énergie) : marché de service pour réalisation du plan, conception, suivi administratif, accompagnement et coordination ;
- Renseignements aux citoyens pour les primes en matière d'énergie ;
- Exonération de la redevance gaz au profit des communes : déclaration, suivi administratif ;
- Formation de guides Energie : contacts avec les formateurs potentiels, suivi administratif, publicité de la formation.

Mobilité

- Participation à une formation continuée pour conseillers en mobilité : thèmes spécifiques au milieu rural et contacts informels ;
- Plan provincial de mobilité : prise de connaissance, synthèse ponctuelle pour le Collège ;
- VAP (voiture à partager) : responsable de l'antenne de Walhain : contacts avec l'asbl Vap, inscription des nouveaux membres, promotion du système ;
- Mobilité douce : contacts avec le groupe « A vot'sentier », conseils ponctuels au service urbanisme, ... ;
- Réunion avec l'IBSR pour aménagements de mobilité douce à Walhain ;
- Réponse à l'appel à projet Wallonie cyclable pour lequel la commune a été sélectionnée en décembre 2010 ;
- Aide au service travaux pour achats de panneaux de signalisation sécurisant les manifestations publiques.

Consommation durable et responsable

- Promotion des produits d'entretien à fabriquer soi-même : collaboration avec des citoyens et des responsables de l'entretien au niveau communal ;
- Repas scolaires durables pour les écoles communales : nouveau cahier des charges, appel à fournisseur, suivi administratif, coordination des responsables ;
- Appel à producteurs locaux pour création d'un outil de promotion locale (en cours) ;
- Toilettes sèches : conseils pour la réalisation d'un modèle de toilettes démontables à utiliser dans le cadre de manifestations publiques. Réalisation de 7 toilettes + 1 PMR par le service travaux ;
- Achats de cafés et thés durables et équitables pour l'administration communale ;
- Analyse et révision des pratiques d'achats et de consommation au sein de l'administration : en cours et réalisé par le stagiaire éco-conseiller dans le cadre de l'A21L ;
- Réponse à l'enquête 2010 « Ca passe par ma commune » : effectuée par le stagiaire éco-conseiller.

Infractions environnementales

- Application de la nouvelle législation du règlement général de police et de délinquance environnementale ;
- Collaborations avec les agents constatateur et sanctionnateur : transmission des infractions à l'agent constatateur, suivi.

Urbanisme

- Conseils divers en concertation avec le service travaux et urbanisme ;
- Avis ponctuels concernant des demandes d'abattage d'arbres.
- Avis ponctuels concernant des permis d'environnement (abattoir temporaire, exploitations agricoles,...) ;
- Avis ponctuels en matière de mobilité.

Divers

- Jardin solidaire (Potawal) : participation à la conception d'un projet local, publicité du projet, présentation publique du principe de jardin solidaire, coordination et secrétariat des 2 premières réunions du groupe, lien administratif pour le suivi des demandes d'aide de Potawal ;
- Enquête publique concernant l'obligation de reprise des médicaments périmés ou non-utilisés ; organisation, suivi administratif ;
- Etat de l'Environnement 2010 à Walhain : fiche du SPW relue et complétée ;
- Site internet communal : contenu des rubriques du service environnement, adaptation du site en fonction de l'agenda et de l'actualité pour les services travaux et environnement ;
- Rédaction d'articles pour les bulletins communaux et feuilles communales ;
- Rapport d'activité 2010 du service éco-conseil.

Agent Constatateur – Fonctionnaire Sanctionnateur

(Service des Sanctions administratives communales)

Le Conseil communal, en sa séance du 28 avril 2008 a adopté le règlement général de police (RGP), et, parallèlement, désigné un **fonctionnaire sanctionnateur**. Ce règlement a été mis en application à partir du 1^{er} juin 2008.

En juin 2008, un décret appelé décret délinquance environnementale est adopté par la Région wallonne. Ce décret donne la possibilité aux communes d'adopter un règlement de police spécifique aux incivilités environnementales. Un travail de remaniement de l'ancien règlement fut donc mis en chantier, parallèlement à la rédaction du règlement général relatif à la délinquance environnementale (RGPDE).

Ces nouveaux textes constituent le nouveau règlement général de police en vigueur sur le territoire de Walhain mais également sur l'ensemble des quatre autres communes que composent la zone de police Orne-Thyle.

Ce nouveau **règlement général de police** comprend désormais trois parties :

- **Partie I** reprenant l'ancien règlement adopté en 2008 mais retravaillé ;
- **Partie II** concernant de manière spécifique tout ce qui à trait à la collecte des déchets ménagers et autres ;
- **Partie III** concernant la délinquance environnementale.

Ces trois parties ont été adoptées lors de la séance du conseil communal du 11 janvier 2010.

Autre nouveauté annoncée dans le bilan annuel 2009, la mise à disposition par l'administration communale de Mont-Saint-Guibert d'un **agent constatateur** à concurrence d'1/4 temps. Ce dernier est en effet également compétent sur le territoire de trois des quatre autres communes que compte la zone de police. Il est entré en fonction le 1^{er} avril 2010.

Le rôle de cet agent est, comme son nom l'indique, de constater les infractions commises à l'encontre d'une des dispositions du règlement de police. Son travail est avant tout axé sur la prévention, le dialogue, l'échange avec la population. Ce n'est qu'en dernier recours qu'il procède à la rédaction d'un procès-verbal ayant la même valeur qu'un procès-verbal rédigé par un fonctionnaire de police.

Ce travail se fait ainsi en collaboration avec le fonctionnaire sanctionnateur toujours en place depuis juin 2008. A titre de rappel, le rôle premier du fonctionnaire sanctionnateur est de poursuivre les infractions au règlement général de police, infractions qui auront été, préalablement, constatées dans un procès-verbal rédigé par un fonctionnaire de police ou par l'agent constatateur.

Une fois le procès-verbal entre les mains du fonctionnaire sanctionnateur, ce dernier ouvre une procédure administrative à l'encontre du contrevenant. Cette procédure *peut* se solder par l'imposition d'une amende administrative. En ce qui concerne le montant de ces dernières, deux situations doivent être distinguées :

- soit le procès-verbal est rédigé sur base d'une infraction à la partie I ou à la partie II du règlement, dans ce cas, le montant maximal est fixé par la loi à 250€ ;

- soit le procès-verbal est rédigé sur base d'une infraction à la partie III du règlement, et dans ce cas, différents montants sont applicables en fonction de la catégorie de l'infraction (catégories fixées par le décret délinquance *); ces procès-verbaux concernant la partie III sont d'abord envoyés au Procureur du Roi qui décidera de poursuivre ou non. Ce n'est qu'en cas de non poursuite pénale, que le dossier revient à la commune pour poursuites administratives.

*infractions de 2^{ème} catégorie (abandon de déchets ou incinération de déchets) : maximum 100.000€

*infraction de 3^{ème} catégorie (non raccordement à l'égout) : 10.000€ maximum

*infraction de 4^{ème} catégorie (non clôture des terres en bordure de cours d'eau) : 1.000€ maximum

A côté de cet aspect répressif, la commune de Walhain souhaite jouer la carte de la prévention en adressant des courriers aux habitants de la commune qui enfreindraient un des articles du règlement général de police. Dans ce genre de courrier, il est fait référence à l'article enfreint ainsi qu'aux conséquences pouvant découler du non respect du RGP. En cas de non réaction, l'agent constatateur dresse procès-verbal.

Pour la période allant du 1^{er} janvier au 30 novembre 2010, 90 dossiers ont été ouverts dont 17 ont donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal (10 émanant de la police et 7 de l'agent constatateur).

Avant d'infliger des amendes à ces contrevenants, une procédure de médiation est « tentée » entre parties, ainsi qu'une rencontre avec les divers intervenants afin d'obtenir un éclaircissement sur le dossier et la position de chacun. Ce n'est qu'en cas d'infraction avérée qu'une amende administrative est infligée.

Tableau récapitulatif côté « répression »

<u>Infractions</u>	<u>Nombre</u>
Abandons de véhicule	7
Nuisances sonores animaux	1
Atteintes aux cours d'eau	2
Dépôts de déchets	19
Dégradations	1
Divagation d'animaux sur la voie publique	4
Rejets d'eaux usées sur la voie publique	1
Environnement	1
Tags	2
Elagages/Tailles	12
Incinération de déchets	4
Ivraie	24
Nuisances sonores diverses	6
Objets sur la voie publique	1
Propreté	2

NB. Plusieurs de ces dossiers sont toujours en cours de procédure.

A côté de ces dossiers, différents projets ont été mis sur pied et d'autres doivent encore être poursuivis :

- Collaboration avec la cellule Contrat Rivière Dyle-Gette (CRDG) dans l'objectif de résoudre les atteintes aux cours d'eau ;
- Collaboration avec l'Intercommunale du Brabant Wallon (IBW) dans la lutte contre les dépôts autour des bulles à verres ainsi qu'aux alentours des parcs à conteneurs ;
- Rédaction de courriers dans le cadre de dégradations constatées aux salles communales, aux installations sportives ou aux alentours de monuments religieux ;
- Rédaction d'un volet spécial pour le bulletin communal reprenant les rôles de l'agent constatateur et du fonctionnaire sanctionnateur, les trois parties du règlement général de police, ainsi que la reprise intégrale des articles les plus couramment utilisés et les coordonnées complètes des deux agents ;

Personnes de contact

Agent constatateur : M. Grégory BARTEL	Fonctionn.sanctionn.: Mme Nathalie GATHOT
010/65.75.75	010/65.75.75
0477/20.26.62	0497/58.92.28
du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30	du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
agent.constatateur@publilink.be	nathalie.gathot@publilink.be

9. SPORTS – CULTURE - JEUNESSE

Infrastructures communales

Walhain-Saint-Paul

Rue Chapelle Sainte Anne, 11 :

Un bâtiment qui comprend la buvette du football, une salle polyvalente équipée d'une cuisine industrielle semi aménagée, deux vestiaires pour le football, une salle de musculation, bâtiment multifonctionnel – ticketterie "Les Boscailles"

Rue Chapelle Sainte Anne, 13 :

1 hall omnisports équipé + quatre vestiaires à l'usage des équipes de badminton, volley, mini-foot + quatre vestiaires contigus au hall destiné au football.

- -3 terrains de tennis ;
- -4 terrains de football homologués + 1 terrain de préminimes + 1 zone d'entraînement joueurs et gardiens ;
- -1 tribune couverte debout de ± 300 places + 2 extensions (± 120 places) ;
- -1 tribune couverte debout/assis de ± 750 places + 2 billetteries + locaux administratifs, salle de réunion, buvette et sanitaires ;
- -1 aire de roller équipée ;

Nil-Saint-Vincent

Place du Tram :

- 1 ballodrome avec club-house : le bâtiment doit être équipé de sanitaires et de douches. Le permis est octroyé, la promesse ferme de subsides de la Région wallonne a été notifiée le 14 juillet 2010 après quoi les marchés ont été attribués. Les travaux sont en cours de réalisation (pour les détails voyez le chapitre 8 : Travaux)
- 1 terrain multi-sports (volley ou basket) ;
- 1 terrain de pétanque ;

Nil Pierreux

Une aire de jeux Place Clochemerle

- 1 terrain de pétanque ;
- 1 aire de repos ;
- 1 balançoire ;
- 1 jeu à ressorts ;

Tourinnes-Saint-Lambert

Rue des Cortils :

- 1 bâtiment (*) inauguré le 11 octobre 2009 qui comprend une salle polyvalente au rez-de-chaussée, 4 vestiaires au sous-sol, une salle multisports et une buvette
- 1 terrain de tennis (*) ;
- 1 terrain de football (*) ;
- 1 terrain multisports

* Dans le cadre d'une convention F.C. Tourinnes/Commune de WALHAIN relative à l'occupation du terrain de football et du club-house ainsi qu'à l'utilisation du bâtiment/douches.

Commission consultative des Sports

La Commission consultative des Sports est composée à la fois de citoyens, de représentants d'associations et de représentants des autorités publiques présentes sur le territoire de la Commune. Elle traite de l'ensemble des disciplines sportives existant dans la commune, avec pour but de les faire connaître et d'en améliorer le fonctionnement. Elle a pour second objectif de créer des synergies ainsi que de promouvoir et de développer de nouvelles activités et de nouveaux projets.

Membres

Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH	Présidente
M. André LENGELE	
M. Raymond FLAHAUT	
M. Yves BAUWENS	
M. Olivier LENAERTS	
Mme Catherine GILLARD-GERARDY	
M. Jean-Marie GILLET	
Mme Cécile PIERRE-DELOOZ	Membres issus du Conseil communal
M. Benoît GERARD	
Mme Pascale ROMBEAU	
M. Jean-Luc COQUERELLE	Membres à titre personnel

Commission consultative de la jeunesse

La Commission consultative de la jeunesse ne s'est pas réunie cette année-ci en raison du fait que ses membres doivent être renouvelés en 2011.

Commission consultative de la culture

Membres

M. Paul VAN RUYCHEVELT	Président
Mme Nicole THOMAS-SCHLEICH	
M. Philippe MARTIN	
M. Hugues LEBRUN	Membres issus du Conseil communal
Mme Rose BULKA	
Mme Claude BUCHKREMER	
Mme Françoise DE NEYER	
M. Eric HAUBRUGE	
Mme Muriel DAMIEN	
M. André VANDERBORGHT	Membres à titre personnel

Secrétariat : Mme Isabelle Labyoit.

Réunions

19 janvier, 8 juin et 12 octobre 2010.

Activités

- Etablissement d'un calendrier des activités culturelles (Journées du Patrimoine, Au Fil de l'Art,...) et suivi des manifestations.
- Conception d'un feuillet culturel trimestriel informant les habitants du calendrier des manifestations culturelles sur l'entité (première diffusion septembre 2010)
- Participation à la Journée des Associations (28 août 2010)

10. COOPERATION AU DEVELOPPEMENT, JUMELAGES ET RELATIONS INTERNATIONALES

La Commune a le souhait de développer un pôle ouvert sur les relations internationales. Celui-ci est essentiellement articulé autour des activités de la Commission décrite ci-dessous.

Commission consultative des Relations internationales, des Jumelages et de la Coopération au développement

Créée et constituée par le Conseil communal, en ses séances du 2 mars et du 10 novembre 2009, cette commission est destinée à développer un pôle international dans la Commune. La Commission s'est réunie pour la première fois le 11 mars 2010.

Ses principales missions ont été définies et sont actés dans une délibération du Conseil communal en sa séance du 2 mars 2009. La Commission consultative des relations internationales, des jumelages et de la coopération au développement apporte son soutien aux comités locaux de jumelages et aux associations communales actives dans le domaine de la coopération internationale et de l'éducation au développement.

Elle formule des avis et des propositions en matière de relations internationales, de jumelages et de coopération au développement et les fait connaître aux autorités communales. Elle envisage ou soutient des échanges d'expériences et d'expertise, des projets humanitaires, des échanges interculturels, linguistiques, ... qui permettent une meilleure connaissance de l'autre et le tissage de liens forts (voir règlement complet et missions de la commission sur le site www.walhain.be).

Membres :

Mme Agnès NAMUROIS	Présidente, Echevine de la Coopération
Mme Andrée MOUREAU DELAUNOIS	
M. Marcel BOURLARD	
M. Philippe MARTIN	Membres du Conseil communal
Mme Caroline DOSSOGNE	
M. Michel INSTALLE	
Abbé Prosper KANYAMUHANDA	
M. Henry VAN ZUYLEN	A titre personnel

Secrétariat : Mme Isabelle PAAR.

La Commission s'est réunie les 11 mars, 26 mars, 9 avril, 3 juin, 24 juin, 29 juillet, 20 août (informel), 9 septembre, 14 septembre (informel), 5 octobre et le 9 décembre.

En 2010 ont été réalisés deux projets d'envergure :

1. Le défilé de présentation de vêtements issus du commerce équitable « **Du fil équitable au chiffon chic** » au Fenil, le 9 octobre 2010 qui a fait salle comble.

Suite à un appel à projets émanant de la Coopération technique belge (CTB), la Commission a proposé de réaliser un défilé de mode, en partenariat avec divers magasins et associations travaillant avec les valeurs du commerce équitable et souhaitant présenter des vêtements neufs issus de trois continents. Le projet a été retenu, et un subside de 3.700 € a été alloué par la CTB.

2. Un projet à long terme vient de voir le jour dans le cadre de la Coopération internationale communal (Programme CIC) en collaboration avec l'Union des Villes et des Communes de Wallonie. Il s'agit de la signature d'un protocole d'accord et d'une convention spécifique d'intervention avec le Territoire de Madimba dans le Bas Congo en RDC. Ce partenariat vise à soutenir les services d'Etat civil et de la population des diverses entités du Territoire.

Ce projet a débuté par une mission au Congo : du 14 au 26 novembre 2010, Agnès Namurois et une employée de l'état civil de la Commune, Nathalie Henry, se sont rendues sur les lieux (Madimba- Bandundu) en vue de nouer les premières relations de coopération et de prendre la mesure de la demande des habitants. Une réunion de la Commission a eu lieu le 9 décembre 2010 où elles ont pu présenter, dans les grandes lignes, leur travail sur place.

11. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Années scolaires 2009-2010 et 2010-2011

Population scolaire au 1^{er} octobre

Classes	Walhain Centre		Tourinnes		Perbais	
	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011	2009-2010	2010-2011
Maternelles	55	60	29	26	29	35
1 ^{ère} primaire	19	14	5	9	16	5
2 ^{ème} primaire	13	18	10	4	9	16
3 ^{ème} primaire	20	14	12	10	5	9
4 ^{ème} primaire	10	18	9	11	7	6
5 ^{ème} primaire	14	11	12	7	10	5
6 ^{ème} primaire	19	13	9	9	10	12
Total primaires	95	88	57	50	57	53

Organigramme de l'enseignement communal

Trois implantations scolaires, Walhain-Centre, Tourinnes-Saint-Lambert et Perbais, sous une seule direction :

Directeur : Joël VIGNERON

• WALHAIN CENTRE

- 4 classes maternelles (3 classes + 1 classe d'accueil)
- 6 classes primaires

Titulaires

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Accueil | Anne SERNEELS (TP*) |
| - 1 ^{ère} maternelle | Nathalie BOURNONVILLE (D*) |
| Aide complémentaire : | Sophie DUVIVIER (PTP – 4/5 temps pour toutes les implantations) |
| - 2 ^{ème} maternelle | Brigitte MASSET (D*) |
| - 3 ^{ème} maternelle | Corinne DOYEN (D) |
| - 1 ^{ère} primaire | Annette GOUSENBOURGER (D) |
| - 2 ^{ème} primaire | Catherine MAILLEUX (D) |
| - 3 ^{ème} primaire | Axelle BOURLARD (D) |
| - 4 ^{ème} primaire | Delphine BRICART (D) |
| - 5 ^{ème} primaire | Valérie LIROUX (TP) |
| - 6 ^{ème} primaire | Liliane DUGAUQUIER (D – en disponibilité pour conv. personnelle) |
| | Remplaçante : Marie-Aude CHAMOY (TP) |

• TOURINNES ST LAMBERT

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- | | |
|---|---|
| - 1 ^{ère} et 2 ^{ème} maternelle | Marie-Françoise LAUVAUX (D) |
| Aide complémentaire | Sophie DUVIVIER (PTP – 4/5 temps pour toutes les implantations) |
| - 3 ^{ème} maternelle | Nadia BRICART (D – I.C. 1/4 temps) + Virginie HARDENNE (TP –1/4T) |
| - 1 ^{er} degré primaire | Sabine DUCHENE (D) |
| - 2 ^{ème} degré primaire | Bernadette JASPART (D) |
| - 3 ^{ème} degré primaire | Linda VIRGO (D) |

• PERBAIS

- 2 classes maternelles
- 3 classes primaires

Titulaires

- | | |
|--|---|
| - 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} maternelle | Anne-Françoise FLAHAUT (D) |
| | Laurence VILAIN (D) |
| | Virginie HARDENNE (T – 16 périodes par semaine) |
| Aide complémentaire | Sophie DUVIVIER (PTP – 4/5 temps pour toutes les implantations) |
| - 1 ^{er} degré primaire | Virginie van der STRATEN WAILLET (D) |
| - 2 ^{ème} degré primaire | Mélanie DECALUWE – (TP) |
| - 3 ^{ème} degré primaire | François DEPAS (D) |

• Maîtres spéciaux des trois implantations

- | | |
|-----------------------------|--|
| - néerlandais : | Isabelle GILBERT (D – en disponibilité pour convenances personnelles) |
| | Raymonde DEKAN (T) (3 ^{ème} degré primaire) |
| | Irène CHARLIER (T) (3 ^{ème} maternelle, 1 ^{er} et 2 ^{ème} degrés primaires) |
| - religion catholique : | Anne PIGEOLET (D) |
| - morale laïque : | Martine LETELLIER (D – en DPPR partielle depuis le 01/09/2010) |
| | Marie SIMON (T) |
| - religion protestante : | Anne SALSAC (T – depuis le 01/09/2010) |
| - religion islamique | Brahim AFLAH (T) |
| - éducation physique : | Laurent POUPAERT (D – en disponibilité pour convenance personnelle) |
| | Remplaçant : Sébastien BERGIERS (TP) |
| - psychomotricité : | Ludovic GERMAIN (T) |
| | Sébastien BERGIERS (TP) |
| - périodes d'aide aux P1/P2 | Krystel SAPIN (TP) |

* (D) personnel définitif; (T) personnel temporaire, (TP) personnel temporaire prioritaire

NB. Depuis décembre 2008, un cours d'initiation au néerlandais a été inauguré depuis la 3^{ème} maternelle jusqu'à la 2^{ème} primaire.

Le Conseil communal a ratifié 56 délibérations du Collège communal relatives à la désignation d'enseignants temporaires (remplacements pour cause de maladie ou désignations dans un emploi vacant).

Il s'est également prononcé sur :

- l'admission d'une institutrice primaire définitive au bénéfice d'une pension de retraite anticipée ;
- la nomination d'une maîtresse spéciale de morale laïque à raison d'une période par semaine (extension de charge) ;
- une mise en disponibilité pour convenance personnelle à une institutrice primaire définitive ;
- une mise en disponibilité à temps partiel pour convenances personnelle précédant la pension de retraite à une maîtresse spéciale définitive de morale laïque ;
- une mise en disponibilité pour convenance personnelle à un maître spécial d'éducation physique ;
- l'octroi d'une interruption de carrière 1/4 temps à une institutrice maternelle définitive ;
- une mise en disponibilité pour convenance personnelle à une maîtresse spéciale de seconde langue ;
- la nomination d'un Directeur d'école à titre définitif ;
- l'octroi d'une interruption de carrière à 1/5 temps pour cause de congé parental à une institutrice primaire définitive.

Commission paritaire locale (COPALOC)

L'Arrêté du 13 septembre 1995 du Gouvernement de la Communauté française relatif à la création, à la composition et aux attributions des Commissions paritaires locales dans l'enseignement officiel subventionné, impose aux Pouvoirs Organisateurs (P.O.) la mise sur pied d'une telle commission. Celle-ci a été renouvelée par le Conseil communal, en sa séance du 29 janvier 2007, et est composée des membres suivants :

Membres - P.O.

Mme Laurence SMETS,	Bourgmestre,
Mme Agnès NAMUROIS,	Echevine,
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	Présidente du CPAS,
Mme Catherine GERARDY-GILLARD	Conseillère communale
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND	Conseillère communale,
M. Joël VIGNERON,	Directeur des Ecoles communales,

Représentants syndicaux :

M. Joseph THONON	C.G.S.P.
Mme Marie-Thérèse ANDRE	C.S.C. (F.I.C.)
Mme Anne-Françoise FLAHAUT,	S.L.F.P.
Mme Delphine BRICART	C.S.C.
Mme Marie- Aude CHAMOY	C.S.C.
Mme Anne SERNEELS	C.S.C.
Mme Mélanie DECALUWE	C.S.C.
M. André DEHUT	Conseiller S.L.F.P.

En 2010, la Commission s'est réunie les 21 avril, 23 juin et 29 septembre.

Conseil de Participation

Le décret de 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre (décret « Missions ») prévoit qu'un conseil de participation soit créé dans tous les établissements scolaires organisés ou subventionnés par la Communauté française (article 69).

Membres (liste revue le 29 avril 2010)

Mme Laurence SMETS

Mme Agnès NAMUROIS

M. Philippe MARTIN

Mme Catherine GERARDY-GILLARD

Mme Isabelle DENEFF-GOMAND

M. Joël VIGNERON

Membres issus du Conseil Communal
Directeur des Ecoles Communales

Mme Annette GOUSENBOURGER

Mme Nathalie BOURNONVILLE

Mme Sabine DUCHENE

Mme Anne-Françoise FLAHAUT

Mme Kristel SAPIN

Mme Virginie HARDENNE

Mme Bernadette JASPART

Représentantes des Enseignants

M. Pierre HENDRICKX

M. Benoît NICOLAS

M. Laurent GREGOIRE

M. Dimitri SAILLEZ

M. Pascal FROMENT

M. Philippe VERMEIRE

Représentants des Parents

M. Bernard LATTEUR

Représentant l'environnement social

Mme Anne-Michèle JADOUILLE

Mme Cindy BUIS

Mme Geneviève BURTON

Mme Francine HERALY

Mme Suzanne BONTE

Représentantes de l'Accueil extrascolaire

Le Conseil de Participation s'est réuni le 10 février, le 21 avril, le 9 juin et le 13 octobre 2010.

12. ACCUEIL TEMPS LIBRE EXTRASCOLAIRE (ATL)

La coordination de l'accueil temps libre (ATL) et de l'accueil extrascolaire est régie par le décret de la Communauté française du 3 juillet 2003, tel que modifié par le décret du 26 mars 2009 (décret ATL).

Il s'agit d'un décret d'incitation visant l'organisation de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans durant leur temps libre. Ce décret confie une responsabilité directe au niveau de pouvoir le plus en prise avec la réalité de terrain, à savoir, la commune.

C'est la Commission Communale de l'Accueil extrascolaire (CCA) qui élabore et coordonne la politique d'accueil des enfants de 3 à 14 ans de la commune de Walhain. Son objectif principal est de mettre sur pied le programme de Coordination Locale pour l'Enfance (CLE) qui vise au développement des initiatives existantes, à la création de nouvelles opportunités d'accueil correspondant aux demandes et besoins de la population et à coordonner ses initiatives.

L'agrément du programme CLE 2006-2011, programme CLE initial, a été octroyé le 31 janvier 2006 par l'ONE, sur avis de la commission d'agrément et cela pour 5 ans. La demande de renouvellement est en cours de procédure

Commission communale de l'Accueil extrascolaire (CCA)

Membres :

Mme Agnès NAMUROIS	Présidente
M. Marcel BOURLARD	
Mme Isabelle DENEFF-GOMAND	Membres issus du Conseil communal
M. Joël VIGNERON	Directeur des Ecoles
Mme Anne-Francoise FLAHAUT	Enseignante de Perbais
Mme Catherine MAILLEUX	Enseignante de Walhain
Mme Suzanne DURAND	Directrice Ecole Communauté française
Mme Claire DERCLAYE	Association des parents de Walhain
M. Dimitri SAILLEZ	Association des parents de l'école de Perbais
Mme Anne GILLES	Atelier Carbazole ASBL
Mme Cindy BUIS	Accueillante extrascolaire à Walhain
Mme Bénédicte De VILLERS	ASBL Canimôme
M. Pascal GASPARD	Unité Scoute- Ligue des Familles

Secrétariat : Mme Anne-Michèle JADOUILLE (coordinatrice de l'accueil extrascolaire)

Le programme CLE est un plan pluriannuel et il se décline dans un plan d'action annuel.

Ce plan d'action annuel fixe, en début d'année scolaire, les objectifs à poursuivre et les actions à mener pour atteindre ses objectifs durant cette période, dans le but de développer l'offre d'accueil en réponse aux besoins non rencontrés. Le Plan d'action annuel présente, en outre, les mesures pratiques qui seront prises durant l'année pour mettre en application le programme CLE.

Un rapport d'activité évalue, en fin d'année, la réalisation des actions programmées sur l'année et identifie les freins et les facilitateurs qui sont apparus dans la réalisation de ces actions.

A la fin de l'année scolaire, le Plan d'action est évalué avec les membres de la CCA. La coordinatrice extrascolaire rédige le document d'évaluation, qui est intégré dans son rapport d'activité qui est transmis aux membres de la CCA, au Conseil communal et à la Commission d'agrément ATL (de l'ONE).

Le plan annuel pour l'année scolaire 2010-2011 a retenu les points suivants :

1. Etoffer le nombre de membres de la CCA avec des personnes qui s'investissent dans les activités extrascolaires.
2. Améliorer la campagne d'information sur l'Accueil temps libre au sein de la commune. Le nouveau site Internet communal est l'occasion de faire une mise à jour de tous les renseignements concernant les activités ATL et les plaines communales.
3. Soutenir l'accueil extrascolaire en accompagnant les accueillantes extrascolaires des différentes implantations. Organisation de réunions, propositions de formations durant l'année scolaire, achat de matériel, amélioration des locaux,...

Les Plaines de vacances

Le service d'accueil extrascolaire de l'Administration Communale de Walhain organise des plaines de vacances durant les congés scolaires de Pâques, de Juillet /Août et de Toussaint pour les enfants de 2,5 à 14 ans.

L'accueil se fait dans les locaux de l'école de Walhain centre. Les activités se déroulent aussi au Centre sportif, à la salle des Boscailles. Une sortie par semaine est en général programmée.

Ces plaines sont un service non résidentiel pour enfants âgés de 2,5 ans à 14 ans.

Afin d'assurer l'épanouissement des enfants et leur permettre de vivre des vacances enrichissantes, il est primordial d'établir un Projet d'Accueil bien défini. Programme que les animateurs s'approprient et traduisent au travers d'activités et d'animations mises concrètement en place par l'équipe.

La commune a décidé d'investir dans l'organisation générale des plaines de vacances en mettant des infrastructures, des moyens financiers et du personnel à la disposition de ce projet. L'objectif est d'atteindre une qualité optimale tant sur le plan de l'organisation pratique et de la sécurité que sur le plan pédagogique et relationnel.

Le projet pédagogique des plaines de vacances communales respecte les objectifs du Décret de la Communauté française qui régit les centres de vacances en vigueur depuis le 20 septembre 2001.

La fréquentation moyenne par semaine est la suivante :

Pâques : en moyenne 25 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 20 enfants de 6 à 12 ans ;

Juillet –août : en moyenne 45 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 45 enfants de 6 à 12 ans

Toussaint : en moyenne 20 enfants de 2 ans ½ à 5 ans et 15 enfants de 6 à 12 ans.

Moniteurs : 21 jeunes ont travaillé durant ces 6 semaines de plaine de vacances en étant rémunérés.

L'administration communale prend aussi en charge une grande partie du coût de la formation de ces jeunes qui souhaitent acquérir le brevet d'animateur reconnu par la Communauté française.

Les Garderies extrascolaires

Les garderies des écoles communales accueillent les enfants dès 7 heures le matin et jusqu'à 18 heures le soir. Pour assurer une qualité de l'accueil, un renforcement du nombre d'accueillantes a été un des objectifs de l'année 2010.

Les accueillantes des écoles communales, ainsi que la coordinatrice Accueil temps Libre (ATL), ont suivi des formations continues (proposées dans le catalogue de l'ONE) durant l'année scolaire 2009-2010. Une formation de base de 100 heures pour deux nouvelles accueillantes des écoles communales ainsi que pour les accueillantes de l'école de la communauté française a été proposée et suivie.

L'objectif est que toutes les accueillantes de toutes les implantations de la commune suivent une formation de base ainsi que des formations continues.

Depuis la rentrée 2010-11, des activités à la carte sont proposées le mercredi après midi aux enfants de 2,5 à 12 ans qui restent à la garderie.

Des visites du patrimoine communal (vieux château, moulin, fermes...) ; des initiations sportives (au football, à l'équitation,...) ; des bricolages à thèmes ; de contes, des animations diverses sont proposées.

Par ailleurs, des séances de psychomotricité sont organisées le mercredi après-midi. Ces séances sont ouvertes aux enfants de 2,5 à 6 ans de toute l'entité. Les cours ont débuté en janvier 2009, durant les périodes scolaires avec, en moyenne, une dizaine d'enfants par groupe. Les séances ont repris à la rentrée scolaire 2010-2011 avec le même nombre d'enfants.

13. ACTION SOCIALE

Organes du Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.)

Conseil de l'Action sociale : 9 membres.

Composition :

Présidente :	Mme	Andrée MOUREAU-DELAUNOIS
Membres :	MM.	Simone SMETS-DELCHARLERIE, Marianne SAND, Laurent GREGOIRE, Cécile PIERRE-DELOOZ (jusqu'au 14 septembre 2010), Josiane DENIL-HENRY, Christian DELMARCELLE, Yvan BLOT, Olivier PETRONIN (depuis le 9 février 2010), Marcelle MONCOUSIN (depuis le 14 septembre 2010).
Bureau permanent :	Mme MM.	Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Présidente ; Simone SMETS-DELCHARLERIE, et Olivier PETRONIN (depuis le 9 février 2010), Membres.
Comité de concertation :	Mme MM.	Andrée MOUREAU-DELAUNOIS, Présidente ; Simone SMETS-DELCHARLERIE, Marianne SAND, Christian DELMARCELLE et Laurent GREGOIRE (depuis le 9 février 2010), Membres

Personnel

Mme Valérie BARTHOLOMEE, M. Xavier DELEUZE, Mme Yolande DONIS, Mme Pascale WINANDY, Mme Marie FAYT,	Secrétaire du CPAS (plein temps) ; Receveur (1/4 temps) ; Assistante sociale, responsable du service social (4/5 temps) ; Assistante sociale (1/2 temps) ; Assistante sociale (4/5 temps) ;
M. Nicolas VAN DEN STEEN, Mme Isabelle PAAR, M. Laurent GRANDHENRY, Melle Marielle PRAIL, M. Alexandre HULLAERT M. Cédric LENGELE	Agent du logement (temps plein) Agent archiviste (détachement 2/5 temps par l'Adm. Com.) Employé d'administration (temps plein), APE ; Employée d'administration (temps plein) ; Service informatique (temps plein, actuellement en pause carrière) Espace public numérique et site Internet (1/2 temps en remplacement d'A. Hullaert depuis le 19 octobre 2010)
Mme Bernadette BRIEN, Mme Martine LENGELE, Mme Brigitte CRAVILLON, Mme Marguerite STRAUVEN, Mme Françoise JASPART, Mme Christelle VANDERBECK,	Aide ménagère (1/2 temps) Aide ménagère, (temps plein), APE ; Aide ménagère (1/2 temps), APE ; Aide ménagère (3/4 temps), APE ; Aide ménagère (temps plein) ; Aide ménagère, (3/4 temps), Activa
Mme Anne-Catherine FONTAINE	Service de distribution des repas chauds (temps plein – depuis le 16 nov.2010)
Mme Claudine VANHUFFELEN, Mme Pascale HENRY, Mme Jeannique ALEXANDRE, Mme Béatrice MASSON	Aide familiale, (3/4 temps) ; Aide familiale, (3/4 temps) ; Aide familiale (temps plein) ; Aide familiale (temps plein)
Melle Emmanuelle KOOY, Mme Sandra LISSENS Mme Anne-Sophie JANDRAIN Mme Rosetta LALLA,	Agent d'insertion (1 jour/ semaine) ; Médiatrice de dettes (1 jour semaine) Assistante sociale - service aux familles et aux personnes âgées (1/2 temps) Psychologue (3 heures/ semaine) ;
M. Marc DECELLE,	Service petits travaux (détachement 1/2 temps par l'Adm. Com.)
M. Laurent GEGO,	mis à disposition de l'Amicale des corps de sauvetage de La Hulpe (temps plein – jusqu'au 30 mars 2010)

Mme Gisèle KEBA,
M. Mehdi LIENAUX
M. Eskander SAAD
M. Leonel EVOLA VEROCCAY

mise à disposition de Logis Services à Mont-Saint-Guibert (temps plein)
mis à disposition des Restos du cœur à Wavre (temps plein – jusqu’au 16 avril 2010)
mis à disposition de l’asbl Apides (temps plein depuis le 19 juillet 2010)
mis à disposition des Restos du Cœur à Wavre (temps plein depuis le 16 novembre 2010)

Fonctionnement du C.P.A.S.

Le Budget du C.P.A.S., pour 2010, s’établissait comme suit :

ORDINAIRE		EXTRAORDINAIRE
1 .334.221,09	Recettes	329.618,56
1 .334.221,09	Dépenses	12.500,00

- Contribution de la Commune pour couvrir le manque de ressources du C.P.A.S. : 617.996,06 €
- Subvention du Fond Spécial de l’Aide Sociale : 25.959,91 €
- Nombre de revenus d’intégration : nouvelles demandes : 19

Récapitulatif des demandes de revenus d’intégration

Année :	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Demande :	11	29	27	27	22	17	23	19

Contribution financière de la Commune pour couvrir le manque de ressources du C.P.A.S.

Année :	Contribution :
2002	416.771,35 €
2003	412.759,56 €
2004	440.497,55 €
2005	505.699,06 €
2006	512.171,12 €
2007	569.677,05 €
2008	569.674,01 €
2009	618.379,79
2010	617.996,06

Été solidaire 2010

Cette année, du 5 au 16 juillet, 13 jeunes ont développé un projet « solidaire » dans le cadre d’une synergie Commune/ CPAS. Le thème de l’année était « Agriculture d’hier à aujourd’hui ». Le travail de terrain (effectué au « Potawal – potager partagé ») et le travail d’enquête auprès des agriculteurs de l’entité s’est clôturé par une exposition qui a connu un vif succès.

Il est certain que les jeunes qui ont participé à l’été solidaire 2010, ainsi que les visiteurs de l’exposition, ne regarderont plus jamais les machines agricoles, les champs et les fermes, de la même manière ! Quant aux agriculteurs, un courrier leur avait été envoyé pour leur annoncer la visite des jeunes jobistes et ils les ont, à de rares exceptions près, très bien accueillis. Il leur a semblé valorisant d’être ainsi mis à l’honneur et de voir l’intérêt porté à leur activité quotidienne.

Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

Membres :

Mme Isabelle DENEFF GOMAND	Présidente
Mme Andrée MOUREAU DELAUNOIS	
Mme Agnès NAMUROIS	Membres issus du Conseil communal
Mme Marianne SAND	Membre du CAS
Mme Bénédicte DE VILLERS	Association Canimôme
M. André CHERON	
M. Xavier DELEUZE	
Mme Fanny VANLIERDE	Membres à titre personnel

Le Conseil consultatif de la personne handicapée (CCPH) s'est réuni les 8 février, 30 mars, 17 mai, 5 juillet, 13 septembre et 8 novembre 2010.

Fonctionnement

Le CCPH de Walhain s'emploie à développer des actions de sensibilisation à l'approche et à l'intégration du handicap.

Activités organisées en 2010:

Comme les années précédentes, nous poursuivons l'organisation d'ateliers créatifs où des personnes « différentes » côtoient des enfants, des adultes bénévoles et participent à toutes les activités selon leurs moyens et leurs affinités ; d'autres activités sont également organisées. Vu l'ampleur du travail d'élaboration, le CCPH travaille par groupes de travail (groupe conférence, groupe ateliers)

- 6 février : réalisation de mandalas et goûter crêpes
- 25 février : journée Awiph dans les écoles de Walhain
- 27 mars : bricolage de Pâques
- 22 mai : jardinières de printemps
- 13 juin : spectacle « la chant de la source » des Baladins du Miroir
- 26 juin : visite au Jardintégration à Jambes
- 10 juillet : journée à la mer
- 21 août : journée Cap48 City Trophy à Amay
- 28 août : participation à la journée des associations
- 2 octobre : vente produits Cap 48
- 30 octobre : réalisation de nichoirs
- 2 décembre : conférence : « Enfants différents...Parcours exceptionnels »
- 18 décembre : Atelier bricolage pour Noël.

Conseil consultatif des Aînés

Membres :

Mme Yvonne ART MARCOEN	Présidente
Mme Andrée MOUREAU-DELAUNOIS	
M. Marcel BOURLARD	
M. Jean-Marie GILLET	Membres issus du Conseil Communal
M. Freddy HUBIN	
M. Michel PIERLOT	Représentants des Associations locales
M. André CHERON	
M. Henry van ZUYLEN van NYEVELT	
Mme Monique MARCHAL MONFILS	A titre personnel

Dates :

Les réunions du Conseil consultatif des aînés ont eu lieu les 18 février, 24 avril, 20 mai et 9 septembre 2010.

Principaux sujets abordés :

Des sujets variés ont été examinés : présence de membres du CCA au sein de la Commission de la Mobilité, nouveau service d'aides aux familles et aux personnes âgées mis en place par le CPAS à partir du 1^{er} janvier 2010, projet de création de « jardins solidaires », problématique des déchets verts, les résidences-services, etc...

Activités récréatives :

- Le 31 janvier à la Salle du Fenil, fête en l'honneur des Aînés et tout spécialement des nonagénaires, suivie, l'après-midi, d'un spectacle présenté par les « Amis du Home » de Wavre sous forme d'un cabaret chantant ;
- le 9 mai 2010, « Best of de la Revue » au Trocadero à Liège ;

La Maison d'Enfants « Les p'tits Loups »

Ouverte pour la première fois en septembre 2001, la Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » est une asbl installée dans des locaux communaux. Elle accueille 24 enfants (équivalents temps plein) de 0 à 3 ans :

Nombre d'enfants à temps plein : 22

Nombre d'enfants à temps partiel : 3

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente issus de Walhain : 43

Nombre d'enfants inscrits sur liste d'attente non issus de Walhain : 11

Le 20 juillet 2010, une nouvelle convention entre la Commune et la Maison d'Enfants a été signée : la Commune s'engage à poursuivre la mise à disposition de ses locaux au bénéfice de l'asbl, moyennant le respect des articles de ladite convention. Par ailleurs, l'asbl et la Commune s'engagent à développer des synergies entre la maison d'Enfants « Les P'tits Loups » et la future crèche communale « Le P'tit Favia ».

La Maison d'Enfants « Les P'tits Loups » dispose de l'encadrement suivant :

Personnel

Mme Claudine HERMANS	puéricultrice et responsable de l'asbl
Mme Marie-Hélène SEHA	puéricultrice temps plein
Mme Ingrid VANDERLINDEN	puéricultrice mi temps
Mme Marie-Anne CLOOTS	puéricultrice mi temps
Mme Joëlle FRANZIN	puéricultrice temps plein
Mme Julie JANDRAIN	puéricultrice temps plein
Mme Vanessa DETRAUX	puéricultrice temps plein
Mme Emilie PIRET	puéricultrice à mi temps
Mme Nathalie BLUGE	technicienne de surface mi temps

Les puéricultrices continuent à se former tout au long de leur carrière : elles suivent des cycles de formation prodigués par des organismes spécialisés dans différents domaines qui touchent la petite enfance : alimentation, conduite motrice, gestion de conflits, conte, musique, etc. Elles répartissent leurs jours de formation de telle manière que l'accueil des enfants aux « P'tits Loups » ne s'en ressent pas.

Activités

Outre ses activités d'éveil habituelles, l'asbl s'est adjoint, deux fois par mois, les services d'une psychomotricienne. En outre, une conteuse provenant de l'asbl «Maison du Conte et de la Littérature» de Jodoigne, vient également deux fois par mois pour les enfants.

Personne de Contact : Mme Claudine HERMANS

Champ du Favia, 2 - 1457 Walhain

Tél. 010 65 90 47

14. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (A.L.E.)

Administrateurs :

- M. DUGAUTHIER Guy Président
- M. SOMVILLE René Vice-Président
- Mme ART Yvonne Trésorière
- Mme GALLEZ Danielle Secrétaire
- M. BLOT Yvan
- M. DELFORGE Jean-Pol
- M. DELFORGE Olivier
- M. DELMARCELLE Christian
- M. BOURLARD Marcel
- M. LARDENOEY Daniel
- M. LEBRUN Hugues
- M. MAROUTAEFF Jean

Préposée ALE :

Madame Marie-Sophie HEYMANS.
Walhain.ale@gmail.com - Tél. 010/65 49 48

Permanences :

Le mardi : de 9h à 12h et sur rendez-vous l'après-midi

Le jeudi : de 9h à 12h et de 13h à 16h

Le vendredi : sur rendez-vous

Statistiques 2010

Prestataires actifs inscrits à l'ALE

Données de base	Fin 2009	Fin 2010
Personnes entrant dans les conditions ALE*	115	88
Personnes réellement inscrites à l'ALE	62	67
Personnes qui sont effectivement actives en ALE	25	27

*Personnes de moins de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 24 mois ou plus.

*Personnes de plus de 45 ans : demandeurs d'emploi depuis 6 mois ou plus.

Profil des prestataires

Parmi les 27 prestataires actifs en ALE, on constate qu'une majorité d'entre eux ont entre 50 et 60 ans et sont en manque de qualifications.

La préposée reçoit de l'Onem un listing mensuel des demandeurs d'emploi entrant dans les conditions ALE qu'elle convoque systématiquement. Bien qu'aucune obligation d'inscription en ALE ne puisse être imposée, cette démarche permet à la préposée d'informer les personnes quant aux différents plans d'aide à l'embauche et formations organisées.

D'une façon générale, une faible proportion des demandeurs d'emploi convoqués s'inscrivent pour une demande concrète d'activités en ALE ; ceux-ci marquent davantage leur intérêt par les différents renseignements qui peuvent leur être transmis par l'Agence locale pour l'Emploi.

On constate en outre une augmentation des demandeurs d'emploi s'adressant spontanément à l'ALE pour toutes questions relatives à leur situation d'une façon générale, et plus particulièrement aux offres d'emploi reçues du Forem et aux convocations de l'Onem.

Un listing mensuel des personnes entrant dans les conditions du nouveau plan d'embauche « Plan Win-Win Activa » est également adressé par l'Onem à la préposée.

Utilisateurs - types de prestations effectuées

Activité	Nombre total d'utilisateurs
Toutes activités confondues	94
Aide à domicile*	2*
Entretien du jardin	65
Enfants et malades	2
Formalités administratives	1
Réparations et entretien/garde et soins aux animaux	19
Autorités locales	2
Enseignement	2
ASBL	3

*Suppression du droit d'exercer l'activité d'aide à domicile de nature ménagère pour les travailleurs de moins de 50 ans depuis le 1^{er} juillet 2009 (à l'exception des travailleurs ayant une incapacité de travail permanente d'au moins 33%).

Information

L'ALE de Walhain donne une information sur les différents dispositifs qui existent pour les demandeurs d'emploi : plan Activa et nouveau plan « Win-Win Activa », prime à la reprise du travail après 50 ans, convention premier emploi, activation du comportement de recherche d'emploi.

L'espace internet de la salle Sainte-Anne est mise à la disposition des demandeurs d'emploi pour la rédaction d'un CV, de lettres de motivation et la recherche d'emploi sur les différents sites.

Plan d'embauche « Win-Win » Activa

Le plan « Win-Win », appelé aussi « Plan Activa renforcé », est un nouveau plan d'embauche lancé par le Gouvernement Fédéral dans le cadre des mesures de crise.

Il est d'application depuis le 1^{er} janvier 2010, et ce jusque fin de l'année 2011.

Le plan prévoit des réductions de cotisations ONSS patronales ainsi qu'une activation des allocations de chômage ou « Allocations de Travail ». Celles-ci représentent une partie du salaire versée au travailleur par l'Onem, le solde étant à charge de l'employeur.

Le plan Win-Win vise plus particulièrement à faciliter la réinsertion professionnelle des demandeurs d'emploi de moins de 26 et de plus de 50 ans, bien que d'autres catégories soient également reprises dans le plan.

Concrètement, il a été demandé à toutes les Agences locales pour l'Emploi de faire la promotion de ce nouveau plan d'embauche. Ainsi, la préposée a procédé à l'envoi de convocations individuelles aux demandeurs d'emploi dont elle a reçu la Carte de Travail de l'Onem, afin de leur donner les informations nécessaires.

Au total, **185 demandeurs d'emploi** ont été convoqués par la préposée (une seconde convocation ayant été envoyée aux demandeurs ne s'étant pas présentés au premier rendez-vous fixé) et **147 demandeurs d'emploi** se sont effectivement présentés à l'agence, ce qui est un résultat particulièrement satisfaisant.

Formations

L'ALE a permis à deux demandeurs d'emploi de suivre la formation d'Agents habilités aux abords des écoles organisée par l'ALE de Wavre.

En réponse aux attentes des demandeurs d'emploi, l'ALE a également organisé une formation informatique de base portant sur les fonctions élémentaires du PC, traitement de texte, courrier électronique et sensibilisation à Internet. Celle-ci fût un succès puisque 7 demandeurs d'emploi ont participé à la formation.

Parmi ceux-ci, une personne a retrouvé un emploi au sein d'un établissement d'enseignement, deux autres participants, orientés par l'ALE, se sont inscrits à une formation « Kit embauche » organisée en collaboration avec l'ALE de Chaumont-Gistoux.

15. CULTES

Interventions communales en faveur des Fabriques d'Eglise

	Notre Dame WSP	St Lambert Libersart TSL	St Martin St Brice NSV	St Martin Sart WSP	St Paul WSP	St Servais TSL	Ste Thérèse WSP	St Vincent NSV	TOTAL
2000	210.124		287.843		30.000				527.967
2001	391.214		69.651					294.594	755.459
2002	5.875 €		3.800 €		750 €	2.426,90 €			12.851,90 €
2003	6.144,56 €		2.770 €		3.161,68 €		13.057,93 €		25.134,17 €
2004	5.756,22 €		3.201,86 €		1.286,99 €	269,25 €	3.283,59 €		13.797,91 €
2005	177323,85€		68452,86€	10.000€	5544,84€	1970,60€	912,60€		264204,75€
2006	69.110,85 €				3.456,95 €	13.135,17 €	3.638,70 €		89.341,67 €
2007	6.080,72 €		3.526,75€		8.503,66€	44.179,36€	313,61€		62.604,10€
2008	5.146,27 €	-	7.864,25 €	15.594,77 €	2.681,84 €	3.041,99 €	6.308,47 €	-	40.637,59 €
2009	26.976,31	-	2828,96	-	6523,52	7976,68	10468,48	6605,52	61.379,48
2010	9070,14	-	-	-	1781,76	9058,61	5.790	2013,19	27.713,7

<i>Paroisses</i>	<i>Desservants</i>	<i>Présidents des Fabriques d'Eglise</i>
Notre-Dame (Walhain-Saint-Paul)	Père Christophe MUNU-BINANA	M. Philippe FREMY
Saints-Joseph & Martin (Sart-Walhain)	Père Marian DARAZ	M. Luc BERO
Saint-Lambert (Tourinnes-St-Lambert / Libersart)	Père Pascal BANZI (jusqu'au 4 déc 2010) Père Joe BOU JAOUDE(depuis le 5 déc.2010)	M. Francis CORLIER
Saints-Martin & Brice (Nil-St-Vincent)	Abbé Prosper KANYAMUHANDA	M. Pierre BONNEVIE
Saint-Paul (Walhain-St-Paul)	Père ETIENNE	M. Fernand DEMORTIER
Saint-Servais (Tourinnes-St-Lambert)	Père Maroun BOURAHAL auquel a succédé le Père Joe BOU JAOUDE	Mme Martine GILSON
Sainte-Thérèse (Perbais)	ABBE Didier KABUTUKA	M. Yves BERTHOLET Mme A.F. DESIRANT (à partir du 16 novembre 2009)
Saint-Vincent (Nil-St-Vincent)	Abbé Prosper KANYAMUHANDA	Mme Yvonne ART - MARCOEN

16. POLICE LOCALE – SERVICE D’INCENDIE

Loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux (1 police fédérale, des corps de police locale)

Impact sur le plan local :

Création d’un Conseil fédéral de police, d’un conseil consultatif des Bourgmestres et de zones de police (lesquelles comportent un conseil de police et un collège de police, ainsi qu’un conseil zonal de sécurité).

L’A.R. du 28/4/2000 délimite les zones de police. La Commune de WALHAIN participe à celle de Court-St-Etienne/Villers-la-Ville/Mont-Saint-Guibert/Chastre, actuellement dénommée Zone de police locale n° 5270 ORNE-THYLE.

Par A.R. du 4 septembre 2002, M. **Jacques RENNESON** a été désigné à l’emploi de Commissaire divisionnaire (mandat renouvelable de 5 ans) et a été désigné pour un second mandat par A.R. du 20 décembre 2007.

Effectifs

La zone de police à la date du 30 novembre 2010 compte 84 membres du personnel répartis comme suit :

- 1 chef de corps (commissaire divisionnaire) ;
- 6 commissaires ;
- 14 inspecteurs principaux (cadre moyen) ;
- 48 inspecteurs (cadre de base) ;
- 3 agents de police ;
- 12 membres du personnel non-opérationnel (Cadre administratif et logistique).

Répartition géographique et organisation du corps de police

Les services sont répartis sur trois sites et deux antennes locales :

Mont-Saint-Guibert (Corbais) :

Siège de l’ex-brigade de gendarmerie de Corbais ainsi qu’un bâtiment préfabriqué adjoint au premier pour abriter le commandement.

Direction de la zone		1 CDP *
Secrétariat		1 Cadres administratif et logistique (Calog)
Comptabilité		1 employée Administrative communale mise à disposition
Gestion des Ressources Humaines (GRH) et logistique		1 CP 1 INP** + 6 calog
Appui opérationnel	gestionnaire système	1 INP + 2 calog
	gestionnaire technique	1 CALOG
	coordination de l’information	1 CP
	aide aux victimes	1 INPP (assistante sociale)
	Service circulation	1 INP +3 AGP + calog
	Secrétariat opérationnel	1 INPP + 1 calog
Jeunesse		1 INPP + 2 INP

*CDP = Commissaire Divisionnaire de police / CP = Commissaire de police /

**AGP= Agent de police / INP = Inspecteur de police / INPP = Inspecteur Principal de police

Le bâtiment préfabriqué abrite la direction de la zone, le service jeunesse et le service d'assistance aux victimes.

L'ancienne brigade de gendarmerie abrite les officiers responsables de l'intervention et de la proximité ainsi que du personnel affecté à ces directions. Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge les Communes de Mont-Saint-Guibert, Chastre et Walhain.

Mont-St-Guibert (Corbais)	Direction intervention	5 INPP + 1 CP + 14 INP
	Direction proximité	1 INPP + 1 CP + 5 INP

Court-Saint-Etienne :

Bâtiment de l'ex-brigade de gendarmerie locale.

Court-St-Etienne	Direction intervention	1 INPP + 6 INP
	Direction proximité	1 INPP + 2 INP
	S.L.R. (Service Local de Recherche)	1 INPP + 5 INP

Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge la Commune de Court-Saint-Etienne. On y trouve le Service Local de Recherches (S.L.R.).

Villers-La-Ville :

Bâtiment de l'ex-brigade de gendarmerie de Marbais

Villers-La-Ville	Direction intervention	1 INPP + 6 INP
	Direction proximité	1 INPP + 3 INP

Le personnel d'intervention opère sur l'ensemble du territoire de la zone. Le personnel de proximité a en charge la Commune de Villers-la-Ville.

Walhain :

Une permanence de police est à la disposition des citoyens, dans un petit bâtiment situé à l'arrière de la maison communale, tous les jours de 9h00 à 12h00. Le vendredi, il y a une permanence de 18h00 à 20h00.

Philippe **BOVENRADE** est notre agent de proximité pour Walhain.

Sapeurs pompiers – Service Incendie

Protection incendie – Service 100

Le service est assuré par le corps des sapeurs-pompiers de Wavre (Classe Y), couvrant 31.281 hectares et 137.957 habitants soit les Communes de Chastre, Chaumont-Gistoux, Court-St-Etienne, Grez-Doiceau, Mont-St-Guibert, Ottignies-LLN, Rixensart, Walhain, Wavre.

En matière de renfort, un accord est conclu avec le service d'incendie de Gembloux.

Types de sinistres et/ou interventions sur le territoire de Walhain

Nombre d'intervention pour :	2009	2010
Accident E411-RN4	8	14
Accident roulage	10	16
Balisage	3	3
Déblaiement, nettoyage de voie publique	5	15
Fausses alertes	3	9
Feu de cheminée	2	5
Incendie dans habitation	-	1
Incendie de bâtiment de bureaux	-	-
Incendie hangar, bâtiment agricole ou horticole	-	-
Incendie véhicule	4	2
Inondation	2	2
Intempérie (consolidation, bâches,...)	1	-
Vidange	1	-
Sauvetage d'animaux	-	-
Divers	3	2

Dans le cadre de la réforme de la sécurité civile, le Ministre de l'Intérieur a créé une seule zone pour l'ensemble de la province.

Les différents services d'incendie subsistent. Cependant, les conventions entre services d'incendie (ex. Gembloux) ont été supprimées au profit du principe de l'aide adéquate la plus rapide.

WALHAIN, le 24 janvier 2011

Par Ordonnance :
Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Ch. LEGAST

L. SMETS